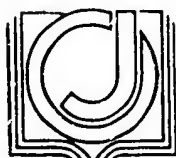


JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce numéro comporte deux séances. La trente-sixième séance est encartée entre les pages 3994 et 3995

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1989-1990

(35^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du lundi 23 octobre 1989

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. CLAUDE LABBÉ

1. **Prise d'acte du dépôt d'une motion de censure**
(p. 3985).
2. **Discussion d'une motion de censure** (p. 3985).
MM. Edmond Alphandéry,
Michel d'Ornano,
Georges Hage,
Philippe Auberger,
Raymond Douyère.
M. Michel Rocard, Premier ministre.
Clôture de la discussion générale.
Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.
3. **Ordre du jour** (p. 4000).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENT DE M. CLAUDE LABBÉ, vice-président

La séance est ouverte à dix-sept heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

PRISE D'ACTE DU DÉPÔT D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 octobre 1989, à douze heures, une motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution par MM. Méhaignerie, Millon, Pons et quatre-vingt-six membres de l'Assemblée (1), le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption en première lecture des articles 4, 17, 18, 31 et 34 et état A de la première partie du projet de loi de finances pour 1990 dans le texte qui a été inséré en annexe au compte rendu de la troisième séance du vendredi 20 octobre 1989.

Je dois donner lecture de ce document.

M. Bernard Pons. Nous y tenons !

M. le président. « Considérant que depuis dix-huit mois grâce notamment à la bonne conjoncture internationale et aux effets de la politique menée de 1986 à 1988, la France a fait des progrès notables en matière de croissance, d'investissement, d'inflation et de création d'emplois ;

« Considérant que ces efforts doivent être poursuivis car l'état de notre économie reste fragile (on le voit à l'équilibre précaire de nos comptes sociaux et au déficit croissant de notre balance commerciale) et que la perspective de l'ouverture du grand Marché européen le 1^{er} janvier 1993 rend plus que jamais nécessaire d'aller plus loin pour tout ce qui concerne la baisse des impôts et des charges sociales qui sont plus lourdes en France que dans les grands pays européens comparables ;

M. Bernard Pons. Très bien !

M. le président. « Considérant que le budget présenté pour 1990 qui n'emprunte pas suffisamment cette direction est décevant (la croissance des dépenses de près de 6 p. 100 est trop rapide, le double de ce qu'elle a été dans les budgets de 1987 et 1988, les privatisations sont arrêtées, interdisant le remboursement anticipé de la dette, si bien que les intérêts de la dette pèsent chaque année plus lourd, les impôts ne

(1) La présente motion de censure est appuyée par les quatre-vingt-neuf signatures suivantes :

MM. Méhaignerie, Millon, Pons, Alphanhéry, Bernard Bosson, Bayrou, Guellac, Chavanes, Geng, Baudis, Foucher, Gengenwin, Hyeat, Mme Isaac-Sibille, MM. Couanau, Landrain, Grimault, Voisin, Weber, Rocheblaine, Mme Monique Papon, MM. Jegou, Fuchs, d'Ornano, Longuet, Dimeglio, Mayoud, Saint-Ellier, Doussel, Kergueris, Meylan, Francis Delattre, Griotteray, Mestre, Santini, Mesmin, Deprez, de Charette, Clément, Vasseur, Lesias, de Peretti della Rocca, Gaillard, Lequitter, de Villiers, Hunault, Brochard, Daniel Colin, Pierre Micaux, Yves Coussain, Philibert, Bégault, Gilbert Gantier, Chirac, Juppé, Jean de Gaulle, Demange, Dominique Perben, Audinot, Legros, Jonemann, Masdeu-Arus, Balkany, Sarkozy, Poujade, Mme Bachelot, MM. Kasperreit, Gorse, Mme Barzach, MM. Baumel, Séguin, Giraud, Jean-Claude Mignon, Toubon, Borotra, Mmes Hubert, de Panafieu, MM. Couveinhes, Miossec, Rufenacht, Jean Besson, Inchauspé, Auberger, Thomas, Robert-André Vivien, Emmanuel Aubert, Drut, Kiffer et Balladur.

baissent que de 17 milliards de francs, alors que c'est 30 milliards de francs qu'il faudrait consacrer chaque année à l'effort de rapprochement nécessaire avec la fiscalité de nos partenaires) ;

M. Bernard Pons. C'est bien vrai !

M. le président. « Considérant que les amendements déposés par les groupes R.P.R., U.D.F. et U.D.C. au cours de la discussion budgétaire, afin d'accroître les marges de manœuvre fiscale par un freinage des dépenses publiques et la reprise des privatisations ce qui aurait permis d'aller plus loin en matière de baisse des impôts et des charges susceptible d'améliorer le pouvoir d'achat des salariés et de financer une politique de l'offre indispensable pour résorber le chômage, n'ont pas été retenus ;

M. Philippe Vasseur et M. Bernard Pons. C'est dommage !

M. le président. « Considérant que cette attitude n'a pas permis de transcrire dans le texte l'esprit de progrès social souhaité par l'U.D.C., l'U.D.F. et le R.P.R. et qu'au contraire ce même texte est sorti du débat durci par des mesures maladroites qui alourdissent notamment la charge des entreprises ;

« Pour ces raisons, l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, censure le Gouvernement. »

M. Bernard Pons. Très bien !

M. le président. En application de l'article 155, alinéa 3, du règlement, l'Assemblée prend acte de ce dépôt.

2

DISCUSSION D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Méhaignerie, Millon, Pons et quatre-vingt-six membres de l'Assemblée.

La parole est à M. Edmond Alphanhéry, premier orateur inscrit.

M. Edmond Alphanhéry. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, mes chers collègues, les députés du groupe de l'Union du centre ont demandé à leurs partenaires de l'intergroupe de l'opposition d'attendre la fin de la discussion de la première partie du projet de loi de finances pour examiner s'il y avait lieu de déposer une motion de censure.

En effet, fidèles à notre stratégie d'opposition constructive, nous avons voulu participer activement au débat. J'observe que nous avons bien fait puisque l'un de nos amendements importants a été adopté.

A la fin de la discussion, dans la nuit de vendredi à samedi, nous avons décidé de cosigner cette motion de censure et de la voter, pour deux raisons :

Première raison : votre projet de loi de finances initial, monsieur le Premier ministre, n'a pas été, lors de la discussion, modifié de façon significative pour être conforme à l'idée que nous nous faisons de l'intérêt général.

Seconde raison, plus fondamentale encore : en l'absence d'une cohésion politique suffisante de la part de ceux qui devraient vous soutenir, votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, navigue au compromis. Il prépare mal les grands rendez-vous auxquels le pays vous attend.

Votre budget d'abord.

En toute lucidité, et sans parti pris, je dois constater, après quatre jours de débats intenses, que votre budget reste globalement décevant. Il l'est au regard des trois préoccupations prioritaires du pays : le pouvoir d'achat, l'emploi et la construction européenne.

Le pouvoir d'achat : il faut permettre une revalorisation des salaires qui ont pris, depuis quelques années, du retard dans notre pays. Il importe donc pour ce gouvernement de créer les conditions de cette amélioration tout en évitant, évidemment, de retomber dans la spirale inflationniste.

L'emploi : si notre économie recommence à en créer, il n'empêche qu'en frôlant les 10 p. 100, notre taux de chômage est l'un des plus élevés des pays industrialisés. Lutter contre cette injustice qui touche quelque 2,5 millions de nos compatriotes doit donc rester notre obsession à tous, la vôtre comme la nôtre.

La construction européenne enfin : nous devons être prêts, non seulement à affronter la concurrence de nos partenaires au 1^{er} janvier 1993, mais encore et surtout à faire face à l'ouverture du marché des capitaux qui est très proche. Or, dans ce domaine, nous cumulons déjà deux handicaps relatifs : une fiscalité de l'épargne trop lourde par rapport à celle de nos partenaires et des contrôles fiscaux plus stricts. Si nous n'y prenons pas garde, des mouvements de délocalisation de l'épargne pourraient apparaître. Une hémorragie de capitaux porterait alors un préjudice grave au financement de notre économie.

Nous nous sommes donc interrogés, monsieur le Premier ministre, à l'Union du centre, pour savoir si votre projet de loi de finances tendait vers ces trois objectifs.

Le pouvoir d'achat d'abord. Une mesure va dans la bonne direction : la baisse du taux majoré de T.V.A. de 28 p. 100 à 25 p. 100. Cela représente, selon vos propres estimations, 5,8 milliards de francs. Mais, au regard du revenu brut des ménages, estimé à plus de 4 500 milliards de francs pour 1990, il s'agit d'une véritable goutte d'eau.

Certes, vous avez essayé par diverses mesures, notamment le plafonnement de la taxe d'habitation, d'améliorer le pouvoir d'achat des revenus modestes. Ce serait là un effort méritoire si, par le biais de transferts intra-budgétaires, la charge n'en incombait en définitive aux cadres qui font les frais de nombreuses dispositions de votre projet de loi de finances.

J'ajoute que, pour contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des Français, la politique budgétaire doit alléger tant la fiscalité supportée par les ménages que les charges sociales assumées par les entreprises.

Dans le contexte actuel, monsieur le Premier ministre, vous auriez dû aller beaucoup plus loin. Par une gestion autrement plus rigoureuse de la dépense publique, vous auriez dû garder des marges de manœuvre pour vous attaquer à la réduction du taux moyen de T.V.A., celui qui concerne tous les Français, notamment les familles nombreuses. Les trois groupes de l'opposition ont déposé des amendements dans ce sens. Ils n'ont malheureusement pas été entendus.

M. Bernard Pons. Eh non !

M. Edmond Alphandéry. Quant aux cotisations sociales supportées par les entreprises, je vous donne acte, monsieur le Premier ministre, d'avoir compris la nécessité de les alléger pour lutter contre le chômage. Mais, pour décharger progressivement nos entreprises du fardeau de la politique familiale, il faut, là encore, une volonté et des moyens budgétaires qui vous font malheureusement défaut. Attitude d'autant plus regrettable que c'est aux pouvoirs publics qu'il appartient de créer, grâce à un allègement des charges des entreprises, les conditions d'une amélioration du salaire direct qui ne mette pas en péril la compétitivité de notre économie.

Voilà pour le pouvoir d'achat. Vos efforts, monsieur le Premier ministre, ne sont pas nuls, certes. Mais, objectivement, ils sont insuffisants.

Passons à l'emploi.

Vous avez suivi notre groupe de l'Union du centre dans sa proposition d'abaisser le butoir de la valeur ajoutée de 4,5 à 4 p. 100 pour la taxe professionnelle.

M. Philippe Vasseur. Très bien !

M. Edmond Alphandéry. Nous nous réjouissons de cette importante contribution à la discussion budgétaire qui allègera la taxe professionnelle payée par les entreprises de quelque 2 milliards de francs.

M. Philippe Vasseur. Il faudra poursuivre l'année prochaine.

M. Edmond Alphandéry. Mais, dans le même temps, vous relevez de 15 à 19 p. 100 le taux des plus-values sur les cessions par les entreprises de leurs actifs mobiliers et immobiliers. Cette surcharge de 1,2 milliards de francs est d'autant plus inopportune qu'elle freinera les restructurations industrielles. Aussi, ce que nous gagnons d'un côté en faveur de l'emploi par l'allègement de la taxe professionnelle, nous le perdons de l'autre par l'alourdissement de la fiscalité sur les plus-values.

Plus fondamentalement, je constate, avec mes collègues du groupe de l'Union du centre, que la conception de votre gouvernement dans la mise en place de son dispositif de lutte anti-chômage est encore trop imprégnée de préjugés archaïques. Là où il faudrait une vaste politique décentralisée faisant confiance aux divers acteurs locaux présents sur le marché de l'emploi, vous continuez - c'est très clair - à privilégier l'injection de crédits d'Etat.

La formation professionnelle est sans doute le meilleur exemple. Il est absolument évident que notre pays a besoin du développement de l'apprentissage industriel par alternance au sein des entreprises, comme cela se pratique en Allemagne fédérale. Il appartient donc au Gouvernement de créer les conditions pour que les entreprises s'investissent pleinement dans cette priorité nationale. Or force est de constater que vous comptez d'abord sur les crédits de l'Etat et que votre politique repose d'abord sur l'éducation nationale. La présence de M. Laignel, dont tout le monde connaît les convictions, à la tête de la formation professionnelle est à seule tout un symbole. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. Edmond Alphandéry. De même, vous ne pouvez concevoir, au moment où une réforme de l'A.N.P.E. s'impose, une véritable décentralisation du marché de l'emploi. L'A.N.P.E. doit éclater - c'est aujourd'hui une impérieuse nécessité - car le marché de l'emploi en France doit réaliser, par bassin d'emploi, une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

Ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, c'est de traiter le mal du chômage au cas par cas, en envisageant, comme un médecin le fait pour ses patients, la situation individuelle de chaque demandeur d'emploi. C'est cela le traitement moderne du chômage tel qu'il se pratique dans les pays les plus en avance, la Suède, par exemple. Là encore, je crains que vos amis socialistes ne répugnent à ce traitement humain du chômage que beaucoup d'entre eux considèrent encore comme du « paternalisme social ».

Pouvoir d'achat, chômage : voilà deux domaines dans lesquels votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, reste en deçà de ce que le pays est en droit d'attendre. Il en est de même pour la préparation de notre économie à la concurrence européenne. Je n'en fournirai qu'un exemple : la fiscalité de l'épargne.

Vous allégez les impôts supportés par les revenus de l'épargne. Je vous en donne acte. C'est une excellente disposition. Mais, sous la pression de vos amis du groupe socialiste - tout le pays l'a vu - vous êtes obligé d'accepter un alourdissement de l'impôt de solidarité sur la fortune. Or vous savez très bien, monsieur le Premier ministre, que cette disposition est particulièrement malvenue. Les détenteurs de patrimoines mobiliers importants peuvent être tentés par le transfert à l'étranger de leur portefeuille. Il est donc dangereux et inopportun de leur laisser entendre que, pour des considérations politiques, voire politiciennes...

M. François Loncle. Ça, c'est vous !

M. Edmond Alphandéry. ... la France peut au gré des lois de finances alourdir le poids de la fiscalité les concernant. Cette mesure qui rapporte peu risque de coûter cher à l'économie française ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Nous nous interrogeons, monsieur le Premier ministre, à l'Union du centre. Nous voulons comprendre pourquoi votre gouvernement s'arrête au milieu du gué, saisir pourquoi vous n'utilisez pas les importantes marges de manœuvre dont vous disposez pour rattraper notre retard par rapport à nos partenaires, l'Allemagne fédérale notamment.

M. Raymond Douyère. Parce que ce n'est pas un gouvernement libéral !

M. Edmond Alphandéry. La raison majeure, selon nous, réside dans les fortes dissensions qui existent au sein même de vos propres troupes. (« Et voilà ! » sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.) Ces turbulences vous conduisent à des demi-mesures.

M. Pierre Mazeaud. Exactement !

M. Edmond Alphandéry. Elles vous obligent parfois même à l'immobilisme !

M. Charles Millon. Très bien !

M. Edmond Alphandéry. Dans un contexte politique où la majorité absolue au Parlement vous fait défaut...

M. François Loncle. Ce n'est pas un défaut !

M. Edmond Alphandéry. ... la lutte des clans, la surenchère ne peuvent qu'entraver l'action du Gouvernement.

La lutte des clans ? Voulez-vous, monsieur le Premier ministre, que je cite l'un des nombreux exemples des conséquences de la lutte fratricide entre MM. Fabius et Jospin ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Ségolène Royal. Et chez vous alors !

M. Edmond Alphandéry. Le conflit des fonctionnaires des impôts, qui dure depuis cinq mois et qui, avec des conséquences tout à fait dommageables pour l'économie, semble n'en plus finir. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est vous, monsieur Bérégovoy, qui l'avouez : « Si Michel Charasse et moi-même avons signé deux textes différents » - c'est pour le congrès - « nous aurions 50 p. 100 d'ennuis en moins. » (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. Ça vous passionne, le congrès socialiste !

M. Edmond Alphandéry. Je vais traduire, parce que tout le monde n'est pas au courant de ce qui se passe en ce moment au sein du parti socialiste.

M. Raymond Douyère. On parle de la loi de finances !

M. Edmond Alphandéry. C'est parce que M. Bérégovoy et M. Charasse appartiennent tous les deux au même clan, celui de M. Laurent Fabius, que leurs problèmes ont été multipliés par deux ! Merci, messieurs les amis du parti socialiste ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Le Garrec. C'est stupide !

M. le président. Mes chers collègues, si vous voulez garder à ce débat une certaine tenue, je vous prie de ne pas interrompre les orateurs quand ils disent des choses qui ne vous plaisent pas. Sinon, vous aurez la monnaie de votre pièce tout à l'heure.

Laissez parler M. Alphandéry, je vous prie !

M. Edmond Alphandéry. Je suis au regret de le dire, mes chers collègues, il n'y a que la vérité qui blesse ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Un peu de silence, mes chers collègues, je vous prie.

M. Edmond Alphandéry. C'est clair, le congrès du parti socialiste pousse à la surenchère. Les clans qui se déchirent dans vos rangs, mes chers collègues, pour s'assurer le

contrôle du parti socialiste ont fait leur la vieille recette de Guy Mollet, que tout le monde connaît : « Le parti se gagne à gauche ».

Il ne se passe pas de jours sans que l'un des dirigeants du parti socialiste, y compris malheureusement, monsieur le Premier ministre, ceux qui siègent dans votre gouvernement, n'accusent votre politique de « déficit social ». C'est le grand mot à la mode.

M. Robert-André Vivien. Hélas !

M. Edmond Alphandéry. M. Mermaz lui-même - il n'est pas là, mais je pense qu'il ne me contredirait pas - n'hésite pas à parrainer les amendements maximalistes de ses amis au projet de loi de finances, pour mieux préparer - l'avouez-il ? - le congrès du parti socialiste.

M. Robert Pandraud. On sent que le Gouvernement n'est pas soutenu !

M. Edmond Alphandéry. Il y a plus grave encore, monsieur le Premier ministre, et vous ne l'ignorez pas : les récentes déclarations du chef de l'Etat en votre faveur ne parviennent pas à masquer les arrière-pensées. Manifestement, votre popularité dans les sondages fait de l'ombre et, même si l'on déclare de façon ostentatoire le contraire, on voit bien que l'on ne vous aime pas.

M. François Loncle. Ce sont des propos du café du commerce !

M. Edmond Alphandéry. Certains vont même jusqu'à se demander si l'on ne vous a pas mis à ce poste pour mieux vous étouffer. (« Oh non ! » sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

Mais vous me répondrez, monsieur le Premier ministre : « Bagatelles que tout cela ! Tout ce hourvari ne m'empêche pas de gouverner le pays correctement. » Malheureusement, ce n'est pas tout à fait le cas et je voudrais, mes chers collègues, citer deux exemples où il est patent que la gestion gouvernementale est entravée : la gestion des conflits sociaux et l'absence d'ouverture des entreprises publiques aux capitaux privés.

Dans la gestion des conflits sociaux, vous avez fini par prendre conscience, monsieur le Premier ministre, et je vous en donne acte, que votre méthode d'intervention « au cas par cas » était dangereuse et vous avez décidé de lui substituer une « méthode globale ». C'est pourquoi vous avez mis en place cette idée de pacte de croissance et préconisé des négociations sur les réaménagements de grille dans la fonction publique.

Malheureusement, en tout cas pour l'instant, tout cela reste assez théorique car, dans votre gouvernement, les « éléphants » du parti socialiste piétinent allègrement votre nouvelle stratégie. M. Jospin le premier a obtenu, pour les enseignants, des revalorisations de traitement, au demeurant justifiées,...

M. Robert Pandraud. Et le paiement des jours de grève !

M. Edmond Alphandéry. ... mais qui ne s'inscrivaient pas dans votre stratégie de réévaluation globale des traitements de la fonction publique.

Naturellement, la réaction en chaîne ne s'est pas fait attendre. M. Chevènement a obtenu gain de cause pour les gendarmes. L'ensemble de votre fragile édifice est dorénavant fissuré. Il ne résiste pas aux appels partisans du premier secrétaire du parti socialiste, M. Mauroy, qui n'hésite pas à déclarer - tenez-vous bien, mes chers collègues : « Tous ceux qui soutiennent les socialistes et qui les ont portés au Gouvernement connaissent la rigueur alors que tous les autres connaissent la croissance ». Voilà un appel du pied très significatif !

Quant à notre collègue, M. Julien Dray...

M. Julien Dray. Oui, M. Alphandéry ?

M. Edmond Alphandéry. ... qui est, chacun le sait bien - d'ailleurs il va se reconnaître - chargé de mission à l'Elysée pour les affaires rocardiennes, il va lui-même sur le terrain pour exciter la base contre votre politique.

M. Julien Dray. Vous étiez meilleur lorsque vous étiez universitaire !

M. Edmond Alphonse. Monsieur le Premier ministre, un pacte de croissance, c'est bien, mais un pacte de non-agression avec vos propres amis politiques, c'eût été mieux !

Deuxième dossier sur lequel les dissensions qui existent dans votre propre camp ont des répercussions dommageables : celui des privatisations.

Dans sa *Lettre à tous les Français*, le Président de la République a gelé le secteur public en édictant la fameuse règle du « ni-ni ». Et pourtant, une reprise, même partielle, des privatisations par vente d'une fraction minoritaire du capital des entreprises publiques permettrait tout à la fois d'alimenter en fonds propres ces entreprises...

M. Philippe Vasseur. Très bien !

M. Edmond Alphonse. ... d'élargir vos marges de manœuvre budgétaires et d'alléger la charge croissante de la dette publique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Philippe Vasseur. Il serait intéressant de savoir ce qu'en pense M. Fauroux !

M. Edmond Alphonse. Il pense de la même façon que moi, il l'a encore fait savoir dans les journaux de ce matin !

Vous venez, monsieur le Premier ministre, d'écrire au Président de la République pour lui proposer de contourner son dogme grâce à la création de holdings d'Etat. Techniquement, votre formule peut contribuer à résoudre l'un des problèmes, à savoir l'alimentation en fonds propres des entreprises publiques. Mais elle repose, il faut bien le dire, sur une conception étatique qui s'apparente plus au principe d'une banque nationale d'investissements qu'à celui d'une gestion décentralisée des circuits de financement par le biais du marché.

Là encore, les conflits doctrinaux dans vos propres rangs vous obligent à l'immobilisme. Ils interdisent à notre pays le choix de méthodes de management modernes, alors même que, singulier chassé-croisé, les pays de l'Est, la Hongrie en tête, privatisent aujourd'hui sans complexe.

M. Jean Le Garrec. Ce propos n'est pas sérieux !

M. Edmond Alphonse. Monsieur le Premier ministre, vous disposez dans votre jeu de nombreux atouts. Avec la haute conjoncture internationale et l'absence d'élections législatives dans les trois ans qui viennent, vous devriez être au rendez-vous des préoccupations de nos compatriotes. Or, sur les problèmes de fond, faute de cohésion, votre politique reste inachevée, incertaine, bref, insaisissable.

Les Français attendent une revalorisation des salaires directs qui leur sont versés par l'entreprise. Nous observons que vous ne parvenez pas à vous débarrasser d'une philosophie d'assistance qui vous conduit à poursuivre une politique budgétaire de prestations et d'avantages fiscaux.

Les Français attendent la mise en place d'une deuxième étape de la décentralisation qui concerne tous les domaines de la société : l'enseignement, la formation professionnelle, le logement, et même la gestion des entreprises, grâce aux privatisations. Or, là encore, je n'entends dans vos rangs énoncer qu'un credo : « Réhabiliter l'Etat ».

Les Français souhaitent que s'ouvre enfin un vrai débat sur le dossier des inégalités dans notre pays. Qu'attendez-vous pour mettre tout sur la table ?

Ces débats de fond, vous devriez les traiter en début de législature, car les Français doivent être à même de juger de la cohérence de votre action et des objectifs stratégiques que vous vous assignez. Votre silence est un aveu d'impuissance. Pour la première fois depuis dix ans, le Gouvernement est obligé d'utiliser le « 49.3 » pour faire adopter son budget. Pour la première fois sous la V^e République, le « 49.3 » est un instrument pour imposer la politique gouvernementale à l'ensemble de l'hémicycle : à l'opposition, bien sûr, au parti communiste - est-il dans l'opposition ? Admettons-le - mais aussi à vos propres amis qui ont manifesté pendant toute cette discussion une attitude des plus rétives.

Vous ne voulez pas, monsieur le Premier ministre, et vous ne pouvez pas, d'ailleurs, proposer des choix clairs au pays. Voilà pourquoi vous êtes confronté à cette motion de censure ; voilà pourquoi le groupe de l'Union du centre a décidé

de vous censurer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Michel d'Ornano.

M. Michel d'Ornano. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, le groupe U.D.F. a cosigné et votera la motion de censure pour deux raisons essentielles.

A l'examen de votre budget, il apparaît d'abord une évidence : le socialisme, c'est la dépense.

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Michel d'Ornano. Il apparaît ensuite une constatation : votre budget tourne le dos à l'Europe.

Le socialisme, d'abord, c'est la dépense. En réalité, l'opinion publique qui vous observe doit comparer votre gouvernement avec le gouvernement socialiste qui était arrivé au pouvoir en 1981.

Mme Ségolène Royal. Ce n'est pas une mauvaise chose !

M. Michel d'Ornano. Elle avait été traumatisée à l'époque par les actions du Gouvernement...

M. Raymond Douyère. Ah bon ?

M. Michel d'Ornano. ... et, en vous observant, elle doit faire sienne cette phrase de l'humoriste : « C'est mieux que si c'était pire. »

En tout cas, ce n'est pas bon. Vous dépensez trop et vous dépensez mal.

Vous dépensez trop, c'est-à-dire que vous augmentez les dépenses pour le train de vie de l'Etat. Vous dépensez mal, parce que vous ne dépensez pas assez pour équiper le pays et préparer son avenir. Il suffit de regarder les chiffres : les dépenses civiles de fonctionnement augmentent de 7,4 p. 100 ; c'est considérable ! Le résultat en est qu'il ne vous reste plus d'argent pour les dépenses d'investissement qui n'augmentent, elles, que de 2 p. 100, c'est-à-dire moins que la hausse des prix. En réalité, vous investissez moins que vous l'avez fait l'année précédente.

Vous avez, certes, de bonnes intentions. Vous affichez des objectifs comme la défense du franc et vous avez raison. Vous voulez aider à la compétitivité des entreprises, car vous avez enfin compris que ce sont elles qui créent les emplois - il était temps !

M. Jean-Louis Goaduff. Très bien !

M. Michel d'Ornano. Mais vous menez ces actions si timidement, si parcimonieusement, presque en vous excusant, tellement le poids du parti socialiste est lourd, que la France prend du retard en face des audacieux qui vont plus vite, plus loin et mieux que vous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Prenons, par exemple, le domaine fiscal. D'une façon générale, vous allez plutôt dans la bonne direction. Mais, là encore, vous le faites très petitement. Ainsi, vous n'allez pas assez loin pour ce qui concerne les entreprises et les particuliers et pour la préparation de l'Europe. Parfois, vous êtes même complètement à contresens, par exemple pour l'impôt sur la fortune.

M. Robert-André Vivien. Entre autres !

M. Michel d'Ornano. Vous ne devez d'ailleurs pas être très à l'aise, monsieur le Premier ministre. Je me rappelle vos propos au moment de la préparation du premier budget de la législature : on ne devait pas aller au-delà de 1 p. 100 pour la tranche la plus élevée.

M. Bernard Pons. Eh oui !

M. Michel d'Ornano. Et puis, on vous a fait avaler un taux de 1,1 p. 100 pour bien vous montrer qu'on irait au-delà. Cette année, votre Gouvernement a dû proposer 1,3 p. 100, on vous oblige à aller jusqu'à 1,5 p. 100 !

Vous devez bien vous rendre compte que tout cela va à contre-courant. Ainsi le parti travailliste - le parti socialiste anglais, dont on connaît les excès - a écarté à une grande majorité l'instauration d'un impôt sur la fortune comparable au nôtre, pensant qu'il nuirait à la compétitivité des entreprises britanniques. Je sais bien que l'impôt sur le patrimoine est plus fort en Grande-Bretagne que chez nous, mais il n'a pas du tout la même structure : c'est un impôt local assis sur

les valeurs locatives, que l'on peut contester, maintenant un impôt forfaitaire, ou un impôt qui se paye au moment de la transmission du patrimoine.

Quant aux privatisations, quelle étrange attitude que la vôtre ! Au fond de vous-même, vous devez bien penser qu'elles sont nécessaires. Quand vous observez ce qui se passe à l'étranger, quand vous voyez que des gouvernements socialistes comme celui de l'Espagne entreprennent des privatisations, quand vous observez ce qui se passe à l'Est, en Pologne, en Hongrie, vous devez quand même bien vous dire que vous êtes à contre-courant !

Oui, quelle démarche étrange que la vôtre ! Une loi a été votée par le Parlement qui prévoit une première tranche de privatisations. Vous auriez pu décider de l'appliquer puis d'arrêter ensuite ou, au contraire, jugeant mauvais le processus, d'aller dans l'autre sens - mais vous savez qu'il ne faut pas le faire. Or, vous vous arrêtez en plein milieu du chemin, sans raison. Cela n'a pas de sens ! Ce n'est pas une politique !

M. François Loncle. Les Français ont choisi ! (*Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Michel d'Ornano. Votre tendance, la tendance naturelle du parti socialiste, c'est la dépense, toute l'histoire récente le démontre.

Quelle situation avez-vous trouvée en 1981 ? Des finances publiques en bon état...

M. Robert-André Vivien. Très bon état !

M. François Loncle. Quoi ?

M. Julien Dray. Avec 13 p. 100 d'inflation !

M. Michel d'Ornano. ... un déficit et une dette qui étaient parmi les plus faibles des pays industrialisés - M. Douyère le sais bien ; M. Bloch-Lainé, que vous aviez chargé d'établir un rapport, vous l'a dit, relisez-le ! - ...

M. Robert-André Vivien. Ils ne l'ont pas publié !

M. François Loncle. Relisez-le aussi !

M. Michel d'Ornano. ... un besoin de financement des administrations négatif.

Vous n'y êtes pas allé de main morte : plus de 20 p. 100 d'augmentation des dépenses à peine arrivés ! Le résultat en est que, deux ans plus tard, vous étiez au bord de la faillite, après deux dévaluations. Il vous a fallu adopter un plan de redressement sévère. C'est vrai, vous avez corrigé le tir avec sévérité. Et puis est arrivé 1986. La situation n'était pas redressée, loin de là.

M. Robert-André Vivien. Au contraire !

M. Michel d'Ornano. La dette publique avait été multipliée par trois, le déficit par cinq !

M. Pierre Mazeaud. C'était leur héritage !

M. Michel d'Ornano. La nouvelle majorité est arrivée, elle a pris des mesures, elle a réduit le déficit, s'est efforcée de relancer l'expansion, l'activité économique, la compétitivité des entreprises. Bref, lorsque vous êtes revenus en 1988...

Mme Ségolène Royal. Pourquoi sommes-nous revenus ?

M. François Loncle. Et les chiffres de 1987 ?

M. Michel d'Ornano. ... qu'avez-vous trouvé ? Des plus-values de recettes fiscales qui doivent être sur deux ans - le chiffre est contestable ; on ne chipotera pas - de l'ordre de 70 à 80 milliards. Or, qu'allez-vous faire ? Immédiatement, la dépense !

M. Robert-André Vivien. Eh oui !

M. Michel d'Ornano. Vous auriez dû combiner avec un programme d'économies pour essayer d'aller dans trois directions : d'abord, alléger les charges des entreprises de façon à créer des emplois...

M. Pierre Mazeaud. Voilà !

M. Michel d'Ornano. ...ensuite, préparer à la construction européenne, enfin, moderniser l'administration, qui est au service du pays (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre*) et motiver les personnels.

Vous disiez il y a un an, monsieur le ministre d'Etat : « Je préfère moins de fonctionnaires, mais des fonctionnaires mieux considérés et mieux payés. » Comme je vous approuve !

M. Robert-André Vivien. Il faut aller le dire aux fonctionnaires des impôts !

M. Michel d'Ornano. Or, que décidez-vous ? Le recrutement de douze mille fonctionnaires ! Comment ferez-vous pour mieux équiper l'administration et mieux payer les fonctionnaires ? Vous ne le pourrez pas, puisque vous dépensez l'argent qui pourrait vous servir à cet effet.

M. Bernard Pons. Regardez, M. Lajoinie est d'accord !

M. Michel d'Ornano. Vous retrouvez le chemin de la dépense. La France augmente ses dépenses plus que tous les autres pays comparables, ou à peu près. Prenez garde ! Je le disais la semaine dernière, nous sommes en train de vivre 1981 à rebours.

Mme Christiane Mora. Cela devrait vous plaire !

M. Michel d'Ornano. Vous avez commencé lentement dans la dépense et puis, vous accélérez. Faites attention, car ces dépenses excessives pourraient bien compromettre votre politique de défense du franc et de lutte contre l'inflation.

M. Pierre Mazeaud. Très juste !

M. Michel d'Ornano. Mais voilà, vous avez retrouvé les vieux démons socialistes !

M. Pierre Mazeaud. Eh oui, voilà !

M. Michel d'Ornano. Monsieur le Premier ministre, vous ne vous en offusquez pas, je l'espère, mais je suis tenté, toute révérence gardée, de vous appliquer la phrase de Suétone dans ses *Vies des douze Césars*...

M. Robert-André Vivien. Oh non !

M. Michel d'Ornano. ... « Le renard change de poil, non de visage. » (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. Robert-André Vivien. Vous êtes trop dur !

M. Michel d'Ornano. Votre budget, ensuite, tourne le dos à l'Europe.

Je ne conteste pas vos convictions européennes, ni celles de la plupart des membres de votre Gouvernement. Je sais que vous avez la volonté de construire l'Europe. Vous savez bien que si, demain, l'Europe veut développer sa puissance industrielle, elle ne le fera pas au niveau de chacun de ses pays pris individuellement, que si l'on veut faire sauter les cloisonnements de marchés publics, faire que la S.N.C.F., la *Budensbank*, la *Budenspost* ou les P.T.T. passe des commandes européennes, il faut construire l'Europe.

Vous savez bien que l'espace unique européen - que vous aviez préparé - que nous avons ratifié avec vous quand nous sommes redevenus la majorité, signifie, d'après les experts, un taux de croissance supplémentaire de l'ordre de 1 p. 100 et des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires sur plusieurs années.

Vous savez bien tout cela, mais vous ne vous donnez pas les moyens nécessaires pour appliquer cette politique.

Vous agissez par gestes, vous faites des signes, et cela vous suffit.

Vous dites : « Je baisse un peu le taux majoré de la T.V.A. Regardez, cela va dans le bon sens. »

Vous dites : « Je baisse un peu l'impôt sur les sociétés. Regardez, c'est la bonne direction. »

Vous dites : « Je baisse le taux minoré de la T.V.A. » Ce n'est pas la bonne direction, mais, enfin passons !

M. Robert-André Vivien. Ce sont des déclarations d'intention, rien d'autre !

M. Michel d'Ornano. Mais vous n'allez pas au bout de vos convictions et vous ne faites pas ce qu'il faut pour les appliquer.

M. Bernard Pons. Il ne peut pas, monsieur d'Ornano, vous le savez très bien !

M. Michel d'Ornano. Le Marche commun sans frontières n'est plus pour vous une priorité.

La clé du Marché commun sans frontières, c'est la baisse du taux normal de la T.V.A. Relisez d'ailleurs la *Lettre à tous les Français*. Elle indiquait que, au fur et à mesure des possibilités du budget, il faudrait baisser les taux de la T.V.A.

Or, pour avoir un espace unique européen, pour avoir un Marché commun sans frontières, que faut-il ? Il faut une T.V.A. qui soit perçue sur le lieu de production et dont les taux soient comparables d'un pays à l'autre. Or nous avons un taux trop élevé, et je vous rappelle que c'est vous qui l'avez augmenté. En 1981, lorsque vous êtes arrivés au pouvoir, le taux normal était de 17,6 p. 100. Vous l'avez fait passer à 18,6 p. 100. Le chemin est donc d'autant plus long aujourd'hui pour revenir en arrière.

M. Philippe Vasseur. C'est l'héritage !

M. Michel d'Ornano. Selon les rapports des experts, seul est tolérable un écart de l'ordre de deux points avec les taux les plus bas. C'est à peu près l'écart qu'on applique dans le système monétaire européen et c'est celui qu'on applique dans le domaine agricole. Un écart de deux points, c'est supportable.

Les trois groupes de l'opposition ont présenté des propositions pour parvenir en quatre ans à un taux de 16 p. 100. Vous n'avez rien accepté. Vous n'avez rien fait. Il n'y a rien eu en 1989 - j'avais pourtant déposé un amendement à cette fin - il n'y aura rien en 1990 et, je le crains, rien non plus en 1991.

Ne me répondez pas que c'est à la veille de l'ouverture de l'espace unique européen que vous prendrez les dispositions nécessaires parce que, à cette date, personne, ni vous ni aucun gouvernement, ne le pourra.

La commission avait fait des propositions afin que la perception se fasse sur le lieu de production. Je sais qu'elles prétaient à critiques, mais elles devaient être temporaires. Pour les affaires les plus difficiles - automobiles, ventes par correspondance - nous avons trouvé les moyens nécessaires.

Certes, ce système entraînait des complications, mais il avait l'avantage énorme, inestimable, d'obliger les gouvernements à se diriger vers le taux unique de T.V.A. qui est la condition, ainsi que vous le disiez très justement il y a quelques jours, monsieur le ministre d'Etat, de l'espace unique européen et du Marché commun sans frontières. Nous y étions poussés. Nous ne pouvions pas faire autrement. Il fallait bien y arriver !

Or le dernier conseil des ministres des finances, sous présidence française et sur proposition française - quelle tristesse ! - a abandonné cette priorité. Vous avez créé une situation étrange. Ainsi, un fabricant français de chaussures qui voudra vendre 1 000 paires de chaussures en Allemagne devra faire deux déclarations - il les fait déjà, me direz-vous - : une déclaration à l'administration fiscale du pays de départ et une déclaration à l'administration fiscale du pays importateur. Mais l'abandon du contrôle douanier va faciliter la fraude. Par conséquent, il va falloir contrôler à un autre niveau. Si bien que, en fait, vous avez fait passer les douaniers des frontières à l'intérieur des terres !

On va donc se trouver dans une situation tout à fait paradoxale : alors que vous avez voulu supprimer les contrôles, vous allez être obligé d'augmenter les effectifs. Voilà ce qui va se passer ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Vous n'avancez pas vers l'Europe. Vous avez des convictions, mais vous ne les mettez pas en pratique. Ça, monsieur le Premier ministre, c'est toute votre politique.

Ce système de T.V.A. ne pourra pas durer, c'est sûr. Mais en attendant, on n'avance pas vers le taux unique de T.V.A. Vous ne pourrez pas continuer éternellement avec cette sorte d'ambiguïté qui est la vôtre.

Vous vous tournez vers la communauté internationale et vers le marché et vous leur dites : « Regardez mes convictions, elles sont pures. » Puis, vous revenez penaud vers la fraction dure du parti socialiste, et vous cédez.

En fin de compte, monsieur le Premier ministre, ce que nous allons censurer, ce ne sont pas vos intentions, c'est la faiblesse de votre Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Georges Hage.

M. Bernard Pons. Voilà l'heure de vérité !

M. Robert-André Vivian. C'est oui ou c'est non, monsieur Hage ? Vous votez ou vous ne votez pas ?

M. Georges Hage. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, mesdames et messieurs les députés, la première question que l'on peut légitimement se poser est de savoir pourquoi la droite réunie dans cette motion de censure répudiée, après un long débat pénétré du charme discret de la conciliation, ce projet de budget tout d'austérité et de précarisation qu'aurait pu présenter un Premier ministre issu de ses rangs. Serait-elle masochiste ?

M. Pierre Mazeaud. Jamais !

M. Georges Hage. Ou très ordinairement politicienne ? (*Sourires.*)

J'ai écouté dans ce long débat les orateurs qui sont intervenus au nom du R.P.R., de l'U.D.F. et de l'U.D.C.

M. Bernard Pons. Le représentant du R.P.R. n'a pas encore parlé !

M. Georges Hage. Tous sont convenus que cette première partie du projet de loi de finances s'inscrivait dans un objectif qui est le leur : permettre aux sociétés capitalistes d'entrer dans le grand marché européen de 1993, ...

M. Pierre Mazeaud. Ça y est, il est parti !

M. Georges Hage. ... dopées par de substantielles avantages fiscaux dont la compensation serait, bien entendu, à la charge des foyers populaires.

M. Philippe Séguin. Quel métier vous faites !

M. Pierre Mazeaud. M. Hage a l'esprit de sacrifice !

M. Georges Hage. Il s'agit bien de poursuivre et de conforter une politique qui réduit quelque trois millions de Français au chômage et autant d'entre eux à des emplois de haute précarité.

Comment la droite n'apprécierait-elle point les 20 milliards et plus d'avantages divers accordés au capital financier par ce projet et par le plan emploi, la réduction de 27 à 17 p. 100 du taux des prélèvements obligatoires sur les produits des obligations, la baisse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, sans parler du filon que constituent des Sicav de capitalisation permettant l'accumulation de fortunes et de patrimoines en franchise d'impôt ?

M. Bernard Pons. Eh oui !

M. Georges Hage. Comment n'apprécierait-elle pas quelques autres mesures, tels la suppression de la taxe sur les contrats d'assurance, l'allègement des droits de mutation sur les propriétés commerciales, ...

M. Bernard Pons. Et c'est pour cela que le parti communiste va voter contre ce projet de budget !

M. Georges Hage. ... autant de dispositions qui vont servir à accroître les spéculations et à nourrir l'affairisme ?

Comment la droite ne retrouverait-elle pas ses vieux démons dans la politique de surarmement nucléaire qui réduit d'autant les crédits pour les services civils, l'éducation, la santé et le logement et qui se traduira par des difficultés accrues pour les familles et par l'augmentation des tarifs publics pour les usagers ?

Comment ne se retrouverait-elle pas dans le blocage des salaires qui incite les employeurs du privé à refuser les augmentations demandées et qui frappe les agents de l'Etat dont le pouvoir d'achat diminue en moyenne de quelque 1 p. 100 chaque année ?

Comment la droite ne se reconnaîtrait-elle pas dans les faveurs accordées à la retraite par capitalisation, à travers des plans d'épargne qui, quelle que soit leur dénomination, visent à réduire les dépôts sur les livrets A de la caisse d'épargne et à réorienter la politique de la Caisse des dépôts et consignations au détriment du logement social ?

M. Robert-André Vivian. Tournez-vous donc vers le Gouvernement, monsieur Hage, pas vers nous !

M. Pierre Mazeaud. Quand nous serons revenus au pouvoir, vous pourrez vous adresser à nous !

M. Georges Hage. Les 4 milliards de francs de crédits supplémentaires permettant la majoration de l'A.P.L. et l'amélioration de la procédure des P.A.P. ne peuvent faire oublier que le coût du logement dans le budget des familles va s'accroître de plus de 20 milliards de francs.

La droite voit d'un œil favorable la poursuite d'une politique monétaire soumise aux décisions des Etats-Unis, du Japon et de la R.F.A., alors que ces deux dernières puissances, disposant d'excédents colossaux en matière de concurrence extérieure, nous imposent des taux d'intérêt élevés contrecarrant toute relance par l'investissement et par l'emploi.

Cette mainmise croissante de la spéculation sur l'économie, le parasitisme grandissant qui en résulte est sienne. Elle interdit à la France toute politique indépendante, détourne les richesses produites vers la Bourse et vers les O.P.A. lancées aux quatre coins du monde, généralise les emplois à durée déterminée, met en cause à la fois la garantie de l'emploi qui devient un luxe et, au travers de la retraite par répartition,...

M. Robert-André Vivien. Mais adressez-vous à M. Rocard !

M. Georges Hage. ... les principes qui régissent la protection sociale en France depuis la Libération.

Cette politique s'inscrit dans le droit fil des orientations qui furent celles de la droite de 1986 à 1988

M. Pierre Mazeaud. Mais ce n'est pas nous qui présentons le budget !

M. Georges Hage. Les privatisations n'ont pas été remises en cause, T.F. 1 n'est pas renationalisée, le pluralisme est toujours comme l'Arlésienne et les prisons Chalandon sont en voie de construction !

M. Robert-André Vivien. Les responsables sont au banc du Gouvernement !

M. Georges Hage. La droite s'énervé parce qu'elle s'en trouve désemparée. Elle est dépossédée de sa politique. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Elle contient difficilement son irritation et dissimule mal son embarras, d'où ses motions de censure.

M. Philippe Vasseur. Monsieur Hage, ce n'est pas nous qui avons présenté le budget !

M. Pierre Mazeaud. Mais nous, nous voulons bien le présenter !

M. Georges Hage. La meilleure preuve de cette identité de politique, n'est-ce pas M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre...)

M. Bernard Pons. Enfin !

M. Georges Hage. ... qui l'apporte lorsqu'il estime inutile de répondre aux propositions du président du groupe communiste, André Lajoinie, MM. Balladur, d'Ornano et Alphanodéry...

M. Pierre Mazeaud. Et c'est reparti !

M. Georges Hage. ... y ayant répondu à sa place ? Une nouvelle bande des quatre, en somme !

M. Claude-Gérard Marcus. Mais nous censurons !

M. Robert-André Vivien. Vous censurez, oui ou non, monsieur Hage ?

M. le président. Mes chers collègues, laissez parler M. Hage !

M. Robert-André Vivien. Mais est-ce qu'il censure ou pas ?

M. Bernard Pons. Il censure, mais il n'ose pas le dire !

M. Pierre Mazeaud. Ce sera la chute du discours : il censurera !

M. Georges Hage. Il est légitime de se poser une deuxième question.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Certes !

M. Georges Hage. Comment se prétendre de gauche et approuver un tel projet ? Le voter suppose en tout état de cause des réflexes de classes émoussés. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

« Notre situation économique est plutôt bonne... Les marges des entreprises s'améliorent,...

M. Michel Giraud. Grâce à qui ?

M. Georges Hage. ... « Les entreprises font des profits... Les valeurs boursières sont en hausse et la bourse de Paris se tient bien... Les plus-values immobilières sont considérables. »...

M. Robert-André Vivien. Vous faites plaisir au Gouvernement en disant cela !

M. Georges Hage. ... dit en termes plus que mesurés et sans emphase excessive le président du groupe socialiste, M. Mermaz,...

M. Robert-André Vivien. Il n'est pas là !

M. Georges Hage. ... qui poursuit : « Pourtant, nous ne sommes pas encore sortis de la crise » !

Que ne se livre-t-il alors à l'analyse des causes du chômage, du déséquilibre structurel du commerce extérieur, de la dépendance économique de notre pays à l'égard notamment de la R.F.A. ?

Que ne constate-t-il, d'entrée, que les profits capitalistes atteignent des sommets tels que le quart de ces profits suffirait à porter le S.M.I.C. à 6 500 francs,...

M. Jean Le Garrec. Ah !

M. Georges Hage. ... que l'argent s'étale sans vergogne devant les travailleurs, que pour ces derniers les sacrifices et l'austérité sont de rigueur cependant que les grandes sociétés financières et industrielles verront leurs impôts diminués de 20 milliards de francs ?

M. Claude-Gérard Marcus. Et vous ne censurez pas ce gouvernement !

M. Georges Hage. Si près de 11 milliards de francs vont aux entreprises, si l'avoir fiscal coûte 15 milliards de francs, l'accroissement justifié mais quasi symbolique de l'impôt sur les grandes fortunes et la mise en cause, limitée, de certains privilèges attachés aux revenus financiers, le tout à la hauteur de un milliard de francs, ne sont que de fausses fenêtres. Un I.S.F. incluant notamment dans son assiette les biens professionnels et les œuvres d'art en rapporterait vingt et permettrait de porter le R.M.I. à 3 000 francs !

M. Robert-André Vivien. Et les Picasso du parti communiste, où sont-ils ?

M. Georges Hage. Et la correction des injustices - sans parler des fraudes fiscales - dans le budget permettrait de dégager des dizaines de milliards pour les traitements des agents de l'Etat et les équipements publics.

Comment être de gauche et accepter sans broncher le scandale des Sicav ?

M. Philippe Séguin. M. Hage va nous l'expliquer !

M. Georges Hage. Quoi ! un salaire moyen supporterait entre 65 p. 100 et plus - on m'a même soufflé 78 p. 100 - de prélèvements directs - cotisations sociales, impôt sur le revenu, taxe d'habitation, etc. - alors que le revenu d'un capital placé en Sicav serait net d'impôt ?

M. Pierre Mazeaud. Ça y est : il va censurer !

M. Georges Hage. L'existence d'un plan d'épargne populaire suffirait par symétrie à vous donner bonne conscience, mesdames, messieurs les députés socialistes ?

Les revenus du travail ne cessent d'être pénalisés. Si le Gouvernement doit concéder un aménagement de la taxe d'habitation, des réductions de T.V.A. sur les médicaments et les automobiles, il annonce, impavide, afin que nul n'en ignore, pour 1990, un nouveau prélèvement généralisé sur tous les revenus sous prétexte de financement de la sécurité sociale, lequel ponctionnera une somme trois fois plus importante, y compris sur les foyers populaires qui ne paient pas aujourd'hui d'impôt sur le revenu.

M. Robert-André Vivien. Censurez !

M. Georges Hage. Peut-on être de gauche et ratifier de telles orientations ?

M. Philippe Séguin. La preuve !

Mme Lucette Michaux-Chevry. Ce n'est pas possible, monsieur Hage !

M. Robert-André Vivien. Vous vous reniez, monsieur Hage !

M. Pierre Mazeaud. Si M. Hage ne censure pas après ce qu'il a dit, il va perdre ses électeurs !

M. Robert-André Vivien. Il va perdre son âme !

M. le président. Mes chers collègues, n'interrompez pas constamment. Poursuivez, monsieur Hage.

M. Georges Hage. La question...

M. Philippe Vasseur. C'est : censurera-t-il ou non ?

M. Georges Hage. Peut-on être de gauche et ratifier de telles orientations ? La question conserve sa pertinence s'agissant du plan-emploi, que la droite n'a pas eu à amender et qu'elle n'eût pas rougi, selon l'aveu spontané de l'un des siens, notre collègue du R.P.R. Chamard, de présenter elle-même. Ce plan dont ce projet de budget concrétise les principaux axes consacre un système appelé à durer puisqu'il est désormais inscrit dans les principes généraux du droit du travail. Il ne sort pas des cercles vicieux des bas salaires, de la précarisation et de l'insuffisance de formation, et acquiert une massivité politique par les quelque 200 milliards de crédits sociaux au moins - indemnisation du chômage, formation, incitations diverses - qui l'accompagnent.

Soit dit en passant, monsieur le ministre d'Etat, un bilan exhaustif de l'ensemble de ces crédits s'impose, y compris des fonds publics dont une partie non négligeable passerait directement aux organismes patronaux.

On peut continuer de la sorte. Ne serait-ce point de gauche de taxer les exportations de capitaux ? N'est-il pas plus urgent de réduire la T.V.A. sur les fournitures scolaires, les produits alimentaires de première nécessité que sur les produits de luxe ? Est-ce lutter contre les inégalités sociales que de voter un nouveau mode de calcul de la D.G.F. qui se traduira dans les prochaines années par des pertes de recettes que la taxe d'habitation devra compenser ?

Est-ce à moi de rappeler ce qu'est une politique keynésienne de relance en économie capitaliste ?

M. Philippe Vasseur. Ce serait intéressant !

M. Robert-André Vivien. Keynes avec nous !

M. Georges Hage. Au mois de septembre, invité par la commission des finances, un économiste américain avait suggéré le choix d'une telle politique pour la France en soulignant l'impossibilité, à politique inchangée, de réduire réellement le taux de chômage. Il indiquait même qu'à son avis l'Europe n'était pas un obstacle à cette politique de relance par le recours au budget de l'Etat. Les commissaires de droite et socialistes s'accordèrent sur le caractère impraticable d'une telle politique. Pourtant, n'est-ce pas dans cette voie qu'il faudrait s'orienter en abondant les crédits pour la santé, les transports et le logement social, et de 40 milliards ceux de l'éducation, de la formation et de la recherche ?

La preuve que ce projet est antikeynésien peut d'ailleurs être trouvée si l'on examine les crédits civils, qui progresseront moins que l'inflation, alors qu'un taux d'augmentation supérieur à celui de la croissance du P.I.B. est nécessaire pour contribuer à la création d'emplois dans le secteur privé.

M. Jean Le Garrec. M. Hage est devenu keynésien !

M. Georges Hage. Enfin, vingt ans après Charlety, le Gouvernement, qui ne manque pas de soixante-huitards - ô combien renommés ! - dans ses rangs (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) se bat contre de nouveaux accords de Grenelle. Je ne sais pas, monsieur le Premier ministre, si c'est une ironie de l'histoire, mais c'est à coup sûr une erreur économique dont les travailleurs et le pays paient les conséquences.

L'aspiration au mieux-vivre ne saurait durablement se satisfaire de discours sur la résignation ou relever de formes nouvelles de la charité publique.

Comme le reconnaissait le président du groupe socialiste, quoique en termes choisis et pudiques, l'argent existe pour promouvoir une tout autre politique.

J'en arrive à ma conclusion. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Le Gouvernement décalque si bien une politique favorable aux sociétés multinationales pour laquelle les formations de droite n'ont plus de copyright que ces dernières ne savent plus quoi proposer.

L'acceptation, commune à la droite et au P.S., de la monarchie présidentielle (« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Robert-André Vivien. Il a raison !

M. François Loncle. Vous ne croyez pas ce que vous dites, monsieur Hage !

M. Georges Hage. ... et le souci d'occuper la fonction conduisent les conservateurs de toutes générations à animer des projets de nouveaux regroupements des forces de droite. Cette motion de censure en est un épisode qui tente de masquer l'absence d'une politique alternative susceptible de sortir la France de la crise.

Comme le plan-emploi, ce projet de budget leur convient quels que soient leurs propos et leur vote.

M. Philippe Vasseur. Mais non, puisque nous censurons !

M. Georges Hage. Notre groupe a fait savoir en temps opportun, par la voix de son président, André Lajoinie, qu'il voterait contre la première partie de ce projet de loi de finances. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Mazeaud. Et la logique veut...

M. Georges Hage. Il entendait ainsi exiger des choix budgétaires propres à faire reculer les inégalités sociales qui s'aggravent...

M. Robert-André Vivien. Il n'exigeait rien du tout !

M. Bernard Pons. Il se couche devant le 49-3 !

M. Georges Hage. ... et affirmer son soutien aux travailleurs en lutte qui revendiquent à juste titre l'augmentation des salaires, un emploi stable et qualifié, une vie meilleure.

M. Robert-André Vivien. Voilà : vous vous couchez !

M. Pierre Mazeaud. Un pas en avant, deux pas en arrière !

M. Georges Hage. Les députés communistes ne sauraient s'associer (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) à une motion de censure...

M. François Loncle. Vous rêviez, messieurs de l'opposition !

M. Georges Hage. ... qui tend à alléger l'impôt sur le revenu de M. Calvet,...

M. Robert-André Vivien. Et celui de Marchais ?

M. Georges Hage. ... à donner à Paribas et à Suez plus de moyens pour lancer des O.P.A., à réduire encore la taxe professionnelle ou la T.V.A. sur les produits de luxe...

M. Pierre Mazeaud. Vous n'aurez plus d'électeurs, demain, Georges !

M. Georges Hage. ... une motion de censure grosse de crédits de surarmement au détriment des services publics civils, et porteuse d'une réduction de postes de fonctionnaires, alors que ce sont des dizaines de milliers d'emplois publics qu'il faut créer rapidement.

Ils ne sauraient cautionner une politique qui - le texte de la motion de censure en témoignerait si c'était nécessaire - propose encore plus de cadeaux au capital et encore plus d'austérité et de précarité pour le monde du travail.

M. Robert-André Vivien. Vous vous couchez devant le 49-3 ! A la niche !

M. Georges Hage. Les agents de l'Etat mènent une action unique exemplaire pour le pouvoir d'achat et l'amélioration indispensable du service public...

M. Patrick Ollier. Aucune fierté !

M. Robert-André Vivien. Aboyez gentiment !

M. Georges Hage. ... qui permettrait notamment aux agents des impôts de lutter efficacement contre la fraude fiscale, laquelle coûte 180 milliards de francs par an à l'Etat.

Nos orateurs ont démontré que les bénéfices des entreprises permettraient un S.M.I.C. à 6 500 francs...

M. Robert-André Vivien. Le Gouvernement ne vous écoute même plus !

M. Georges Hage. ... de même que la réintégration des plus-values boursières dans l'assiette de l'impôt, l'élargissement de cette dernière aux biens professionnels et aux œuvres d'art et la taxation sur les O.P.A. et les opérations bancaires permettraient de réduire les inégalités et d'offrir un R.M.I. à 3 000 francs.

Nous aurions préféré voter avec les députés socialistes un projet qui satisfasse enfin les revendications du monde du travail. Les orientations budgétaires pour l'année à venir s'en seraient trouvées substantiellement modifiées. Une inversion de la politique salariale menée depuis 1982 susciterait une relance de la consommation intérieure. Moins de fonds publics auraient été consacrés à soutenir les spéculations financières, moins de crédits d'Etat auraient été gaspillés pour le surarmement et plus de crédits employés à répondre aux besoins de la population.

C'était et ça demeure possible puisqu'une majorité de gauche existe à l'Assemblée.

M. Robert-André Vivien. Où est-elle ?

M. Georges Hage. Faire tomber le Gouvernement...

M. Robert-André Vivien. Oui !

M. Georges Hage. ... n'est pas une fin en soi. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Robert-André Vivien. Vous êtes un collaborateur !

M. Georges Hage. Ce pourrait même être une solution de facilité. La question de fond est de changer de politique pour répondre aux revendications du monde du travail.

M. Robert-André Vivien. Demandez à Fiterman ce qu'il en pense !

M. Georges Hage. Que le Gouvernement ne se satisfasse point du vote qui va avoir lieu et qu'il ne nous croie pas pour autant réfractaires à toute censure. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Le mouvement social - le pays réel - a exprimé son vote contre ce budget et montré sa volonté de changement. Nous continuons à soutenir les travailleurs en lutte...

M. Robert-André Vivien. Mais non, vous les trahissez !

M. Georges Hage. ... toujours soucieux d'union et de rassemblement, et à nous faire l'écho de leurs revendications dans le débat budgétaire qui se poursuit à partir de demain.

M. Philippe Vasseur. Langue de bois !

M. Georges Hage. Que vous le vouliez ou non, monsieur le ministre d'Etat, il faudra en tenir compte !

Notre refus de la censure - je me répète parce que certains propos...

M. Robert-André Vivien. Vous me rappelez Juin 40, monsieur Hage ! J'ose le dire !

M. Georges Hage. ... pour ne pas dire certaines vociférations ont pu troubler l'entendement de l'Assemblée...

M. Robert-André Vivien. C'est de la collaboration !

M. Georges Hage. ... notre refus de la censure, dis-je, signifie, en même temps qu'une opposition à un projet de budget qui fait la part belle au capital au détriment du travail, une opposition à la droite, qui se félicite de ses orientations droitières...

M. Patrick Ollier. Ce n'est pas facile à expliquer !

M. Georges Hage. ... et souhaiterait les aggraver, un soutien résolu au mouvement social qui rejette toute politique d'austérité, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, et exige plus de justice. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Philippe Vasseur. Je vous rends hommage : vous vous êtes livré à un exercice techniquement difficile !

M. Robert-André Vivien. C'est triste, monsieur Hage ! Un tel discours de la part d'un homme aussi remarquable que vous !

Mme Lucette Micheux-Chevry. C'était le dernier tango !

M. le président. La parole est à M. Philippe Auberger.

M. Philippe Auberger. Monsieur le Premier ministre, lorsque vous êtes venu samedi, au petit matin, nous dire que vous décidiez de recourir à la procédure prévue à l'article 49, alinéa 3, de notre Constitution pour tenter de faire adopter l'article d'équilibre du budget pour 1990, faute d'avoir pu obtenir, lors de son vote, une majorité de suffrages, nous avons assisté en vérité à un tournant important de la présente législature.

Certes, cet article 49, alinéa 3, est devenu un élément essentiel de l'arsenal gouvernemental, d'autant plus essentiel que la majorité est courte, encore plus essentiel lorsqu'il n'y a pas - c'est le cas actuellement - de majorité, mais seulement une minorité pour soutenir le Gouvernement. Vous n'aviez pas manqué de nous avertir, dès le début de la législature, que vous n'hésiteriez pas à l'employer aussi souvent que cela vous paraîtrait nécessaire, même si cela devait ternir quelque peu l'image d'homme de dialogue et d'ouverture que vous entendiez vous donner, même si cela permet, par le jeu combiné de diverses astuces de la procédure parlementaire, d'écourter les débats, ainsi que nos collègues communistes en ont fait l'expérience vendredi soir.

Vous aviez déjà utilisé cette procédure pour des matières aussi importantes que l'audiovisuel ou, plus récemment, la loi de programmation militaire, mais, pour la première fois, vous utilisez cette procédure pour le vote du budget, clef de voûte de la fonction de contrôle parlementaire et synthèse de l'action gouvernementale et de ses perspectives.

Vous n'avez d'ailleurs pas le choix. Vous êtes en fait acculé à engager votre responsabilité, faute de quoi vous ne pourriez disposer d'un budget pour 1990 dans les délais constitutionnels et seriez obligé, pour pallier la situation, de recourir à l'humiliante procédure des douzièmes provisoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. François Loncle. Vous n'étiez pas là en 1979-1980 !

M. Philippe Auberger. Mais en recourant à cette procédure dès ce stade de la discussion budgétaire, vous déclenchez inévitablement d'autres recours au 49-3 dans la suite des débats. Bref, vous entrez dans un processus de 49-3 par rafales.

M. Robert-André Vivien. C'est la Kalachnikov !

M. Philippe Auberger. En trente ans d'application de la Constitution de la V^e République, c'est la troisième fois seulement qu'un gouvernement recourt à une telle procédure, la dernière remontant à dix ans. C'est dire son caractère tout à fait exceptionnel. Ainsi, vous nous rappelez que vous ne disposez pas d'une majorité dans cet hémicycle, que les électrices et les électeurs n'ont pas souhaité, au printemps 1988, vous confier tous les pouvoirs, que les opposants peuvent décider, le moment venu, de votre sort, en bref que votre pouvoir devient de plus en plus fragile. Désormais, il vous sera de plus en plus difficile de gouverner par la discussion, la négociation, la persuasion ; vous serez de plus en plus souvent obligé de recourir à la dissuasion et au passage en force de vos projets. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Michel d'Ornano. Très bien !

M. Philippe Auberger. Peut-être espérez-vous, de cette manière, parvenir à resserrer les rangs de vos amis, alors que la fièvre de la préparation de votre prochain congrès et la rédaction des diverses motions qui doivent y être présentées ont fait apparaître de plus en plus de forces centrifuges. Tout en faisant la part de l'inévitable psychodrame, les discussions nombreuses, voire interminables, qui ont eu lieu ces derniers

jours pour trouver un terrain de compromis autour des principales dispositions du projet de budget montrent à l'envi que le groupe socialiste a été saisi de fortes tensions ces temps-ci.

M. Robert-André Vivien. C'est le moins qu'on puisse dire !

M. Philippe Auberger. Mais, en engageant votre responsabilité sur le budget, vous nous avez ainsi donné l'occasion, à nous, membres de l'opposition, de manifester notre réprobation sur votre projet, de façon unie et solidaire.

M. Claude-Gérard Marcus. Très bien !

M. Philippe Auberger. La constitution de notre intergroupe R.P.R., U.D.F., U.D.C., la semaine dernière, est venue à point nommé pour nous permettre de définir dès le départ une position commune, que chacun a défendue avec sa sensibilité propre, puis de présenter et de soutenir ensemble certains amendements essentiels, bref de montrer que sur un sujet aussi important, l'union de l'opposition était devenue une réalité.

M. François Loncle. Comme pour la motion de censure sur la loi de programmation militaire ?

M. Philippe Auberger. Aussi est-ce tout naturellement, faute d'avoir pu obtenir une réponse satisfaisante à nos amendements communs, que nous avons décidé de déposer ensemble cette motion de censure. Merci donc à vous, monsieur le Premier ministre, de nous avoir donné l'occasion de cette magnifique démarche unitaire ! Merci d'avoir donné si vite à notre intergroupe son baptême du feu.

M. François Loncle. Quel naïf !

M. Philippe Auberger. Au cours de nos débats de la semaine dernière, tout a été dit, et fort bien dit, par les orateurs de l'opposition sur le caractère particulièrement décevant de ce projet de budget pour 1990. Nous bénéficions actuellement d'une conjoncture internationale très favorable, ce qui nous permet d'avoir une croissance économique soutenue. Qui peut nous assurer que cette croissance va durer alors que la fragilité de la situation internationale apparaît chaque jour plus évidente, que nous sommes sans cesse menacés par des soubresauts financiers que nous ne pouvons maîtriser ? Qui peut croire que nous préparons avec la célérité souhaitable les prochaines échéances européennes ? Certes, l'échéance de la libération totale des mouvements de capitaux, le 1^{er} juillet prochain, apparaît prise en compte dans le projet de budget, mais trop de divergences fiscales subsistent avec nos principaux partenaires, notamment dans le domaine de la T.V.A., tandis que l'échéance du marché unique, le 1^{er} janvier 1993, approche à grand pas. De façon plus générale, nous manquons encore de dynamisme économique face à nos principaux concurrents. Pourquoi n'essaie-t-on pas d'y remédier avec plus de vigueur ?

Les principaux indicateurs budgétaires - progression des dépenses, réduction du déficit, allègements fiscaux - marquent un net relâchement par rapport à l'année dernière. Est-ce vraiment le moment alors que le poids des prélèvements publics sur l'économie est encore nettement plus fort chez nous que chez nos principaux partenaires européens ?

Certes, on nous explique que la forte progression des dépenses publiques est due, pour une part, aux charges de la dette. Mais doit-on oublier que ces charges proviennent de ces fameuses obligations remboursables du Trésor, les O.R.T., émises par le gouvernement socialiste en 1983 et 1984 et qui arrivent maintenant à échéance ?

M. Eric Raoult. Tout à fait !

M. Philippe Auberger. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles vont tout de même augmenter de 7,4 p. 100, soit trois fois plus vite que l'inflation. En dépit de certaines priorités indiscutables, est-il vraiment raisonnable d'admettre une telle progression ? Je note d'ailleurs que celle-ci est en contradiction à votre discours d'investiture du 29 juin 1988, monsieur le Premier ministre.

M. Bernard Pons. C'est vrai !

M. Philippe Auberger. Ce projet de budget pêche surtout par le manque de propositions concrètes significatives afin de remédier aux deux principales faiblesses de notre situation économique : le taux élevé de chômage et le déficit de notre commerce extérieur.

En dépit d'une croissance économique soutenue, nous avons toujours l'un des niveaux de chômage les plus élevés des grands pays occidentaux. De plan emploi en plan emploi, l'effort entrepris pour remédier à cette situation demeure dramatiquement insuffisant. Le budget de 1990 ne marque aucun progrès significatif sur ce point. Les causes du mal sont pourtant bien connues : le coût élevé du travail, dû en particulier au niveau des charges sociales, et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en raison d'un effort de formation professionnelle insuffisant et mal adapté. La seule mesure concrète prévue dans ce projet de budget est la baisse d'un point du taux de cotisation des allocations familiales, et cette mesure se trouve presque totalement compensée par la suppression totale du plafond de cette cotisation.

Le déficit de notre commerce extérieur atteint un niveau préoccupant, même s'il a partiellement pour origine l'effort d'investissement des entreprises. Il est tout particulièrement inquiétant en ce qui concerne nos échanges avec l'Allemagne, alors que l'on veut faire de l'union économique et monétaire la pierre angulaire de nos ambitions européennes.

Assurément, pour pouvoir le résorber, il faudrait poursuivre un effort vigoureux d'amélioration de la compétitivité de nos entreprises et, de façon plus générale, développer l'offre disponible. Mis à part la baisse très mesurée et partielle de l'impôt sur les sociétés...

M. Robert-André Vivien. Elle est inexistante !

M. Philippe Auberger. ... mesure arrachée difficilement, semble-t-il, au groupe socialiste, aucune autre mesure budgétaire significative n'a été prise en ce sens.

Quelques dispositions de ce projet de budget visent à améliorer la justice fiscale, mais elles sont des plus contestables notamment l'aménagement de la taxe d'habitation et l'alourdissement de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Certes, le poids de la taxe d'habitation constitue un problème très réel et urgent pour les familles ne disposant que de revenus modestes. Mais les aménagements qui sont proposés traduisent d'abord l'embaras de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, et son incapacité à proposer une véritable réforme d'ensemble de la fiscalité locale. Même la révision des bases de cette fiscalité n'est toujours pas mise en œuvre. Vouloir exonérer de toute taxe d'habitation plus d'un million de contribuables, alors qu'ils n'acquittent déjà pas l'impôt sur le revenu, c'est créer en France deux catégories de citoyens : ceux qui sont soumis à l'impôt direct et ceux qui ne le sont pas. C'est créer une société et une démocratie duales, et cela nous ne le voulons à aucun prix. Prévoir des dispositions fiscales particulières pour les titulaires du revenu minimum d'insertion, c'est accentuer encore un peu plus leur exclusion de la société et de ses charges. Est-ce vraiment ce que vous souhaitez ?

En alourdissant l'impôt dit de solidarité sur la fortune alors que vous vous étiez engagé, l'année dernière, à le maintenir stable, vous montrez, une fois de plus, toute la charge émotionnelle que vous donnez à cet impôt.

A qui, en effet, peut-on faire croire qu'une mesure qui touche à peine 2 000 contribuables est une mesure qui va modifier de façon radicale la redistribution des patrimoines ? Qui peut penser, en vérité, qu'un impôt sur le capital digne de ce nom puisse laisser totalement de côté les biens professionnels, les œuvres d'art et les objets de collection et frapper la résidence principale au nom de la justice fiscale ?

M. Jean de Gaulle. Bonne remarque !

M. Philippe Auberger. Cet impôt ne vise-t-il pas, en définitive, à cultiver simplement les apparences et les illusions ?

Ce projet de budget est quasiment muet en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Cependant, un examen attentif des documents annexes montre que le produit de cet impôt devrait croître de 7,4 p. 100 l'an prochain - oui, monsieur le Premier ministre, je dis bien : 7,4 p. 100 -, soit trois fois plus vite que l'inflation.

Interrogé sur ce point, votre ministre du budget m'a répondu qu'il comptait surtout frapper les revenus non salariaux, comme si ceux-ci n'étaient pas eux aussi, pour une large part, le fruit du travail et de l'effort. (« Très bien ! » sur les bords du groupe du Rassemblement pour la République.)

En vérité, votre projet de budget va toucher aussi, monsieur le Premier ministre, tous les salariés, y compris les plus modestes et les familles.

M. Bernard Pons. C'est vrai !

M. Philippe Auberger. Est-il vraiment équitable, alors que les revenus indirects tiennent déjà une large place, une place même excessive, dans notre économie, que les revenus directs soient aussi lourdement pénalisés, entraînant ainsi une démotivation croissante de leurs titulaires ? Certainement pas !

Ce projet de budget comporte aussi une disposition particulièrement lourde de conséquences pour nos collectivités locales et l'équilibre de leurs finances, ...

M. Robert-André Vivien. C'est scandaleux !

M. Philippe Auberger. ... à savoir la modification du mécanisme d'indexation de la dotation globale de fonctionnement.

M. Eric Raoult. C'est un mauvais coup !

M. Philippe Auberger. Depuis que les récentes élections locales n'ont pas donné les résultats que vous escomptiez, votre gouvernement s'ingénie à remettre en cause les modalités de ces élections, les règles du jeu, et les acquis de la décentralisation.

M. Bernard Pons. Il n'aime pas les collectivités locales !

M. Philippe Auberger. Il n'est pas de semaine où un ministre ne se permette de critiquer ouvertement la gestion des élus locaux.

M. Eric Raoult. C'est vrai !

M. Philippe Auberger. Allons, de grâce, soyons plus respectueux de la démocratie locale ! Le nouveau mode d'indexation de la dotation globale de fonctionnement que vous avez prévu est le type même de la mesure parfaitement technocratique (*« C'est vrai ! »*) et *applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) élaborée dans le secret des bureaux sans aucune concertation préalable.

M. Robert-André Vivien. Exactement !

M. Bernard Pons. Mais c'est évident !

M. Philippe Auberger. Bref, il s'agit d'une décision que les élus locaux ne peuvent que réprover. (*« Très bien ! »* sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Philippe Séguin. On va se mettre en grève !

M. Philippe Auberger. Enfin, une disposition de votre projet apparaît particulièrement cocasse. Elle concerne la Caisse des dépôts et consignations.

Voilà un établissement que vous avez lancé, il y a un an, dans une bataille douteuse ...

M. Bernard Pons. Plus que douteuse !

M. Philippe Auberger. ... pour le contrôle d'une banque privée, la Société générale. A l'époque, vous-même, monsieur le ministre d'Etat, vous ne tarissiez pas d'éloges sur son indépendance, sa bonne gestion, son sens du service public.

M. Bernard Pons. Il a changé d'avis !

M. Philippe Auberger. Et patatras ! Voilà que, par un amendement déposé à la sauvette dans la nuit de vendredi à samedi, vous voulez lui confisquer, à l'insu de son directeur général ...

M. Bernard Pons. Il appréciera !

M. Philippe Auberger. ... et de sa commission de surveillance, la bagatelle de 1,6 milliard de francs en 1990.

M. Bernard Pons. Eh bien !

M. Pierre Mazeaud. Rien que cela !

M. Robert-André Vivien. Oui, le directeur général appréciera !

M. Philippe Auberger. Par notre vote de ce soir, nous entendons également dénoncer la grave détérioration du climat social à laquelle nous assistons depuis plusieurs semaines, en particulier dans la fonction publique.

Les conflits à répétition se multiplient, la tension monte dans de nombreux corps de fonctionnaires, y compris dans ceux qui sont affectés à des tâches de sécurité. Un conflit prend plus particulièrement de l'ampleur à mesure qu'il s'éternise, celui du ministère de l'économie et des finances.

M. Bernard Pons. On est mal barrés !

M. Philippe Auberger. Symbolique, ce conflit l'est à plus d'un titre puisqu'il concerne précisément le ministère qui a la charge de la conception et de l'exécution du projet de loi qui retient notre attention. S'il dure depuis si longtemps, c'est bien le signe d'un grave malaise et d'un manque de concertation.

M. Henri Cuq. Tout à fait !

M. Philippe Auberger. N'est-il pas pour le moins curieux que vous-même, monsieur le ministre d'Etat, ayez choisi la semaine dernière cette tribune pour faire part aux syndicats de vos propositions ?

En vérité, par-delà leurs revendications matérielles, ces agents souffrent d'une insuffisante considération, eu égard à la technicité de leurs tâches et à leur niveau de qualification. Ils sont inquiets pour leur avenir et souhaitent que leur travail et leurs efforts soient mieux reconnus.

M. Bernard Pons et M. Patrick Ollier. Ils ont raison !

M. Robert-André Vivien. Absolument !

M. Philippe Auberger. En démocratie parlementaire, l'examen du projet de budget est un acte trop important pour ne pas faire l'objet d'un vote.

Ce soir, en votant la motion de censure, en refusant votre projet de budget,...

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Philippe Auberger. ... le groupe du Rassemblement pour la République entend marquer son opposition aux propositions que vous nous présentez, à l'absence d'ambition et au manque de justice de ce projet de budget, mais il entend aussi stigmatiser la nette détérioration du climat social et politique qui vous conduit, désormais, non plus à gouverner par la persuasion et la raison, mais à recourir de plus en plus souvent à la force et à la dissuasion. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. La parole est à M. Raymond Douyère.

M. Eric Raoult. Ça va être moins bon !

M. Raymond Douyère. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, à entendre les différents orateurs qui se sont succédés à la tribune, on pourrait croire que nous nous trouvons devant une opposition unie voulant renverser le Gouvernement.

M. Eric Raoult. Eh oui !

M. Raymond Douyère. Mais que constate-t-on en réalité ? Un certain nombre de conflits ! Et si je voulais me situer sur le même plan que M. Alphandéry, je ferais observer que le duel Giscard-Chirac a repris de plus belle - je pense que la défaite du président du R.P.R. y est sans doute pour quelque chose - que les coups pleuvent entre eux à la moindre occasion...

M. Pierre Mazeaud. Le voilà à Marignan, 1515 !

M. Raymond Douyère. ... et que M. Léotard vient de se faire éjecter de la présidence de l'U.D.F. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Les tentatives giscardiennes d'union R.P.R.-U.D.F. sont sabotées par les amis de M. Pasqua.

M. Pierre Mazeaud. On parle de l'avenir !

M. Raymond Douyère. La loi de programmation militaire a été un fiasco pour l'opposition. L'U.D.F. ne songe qu'à absorber l'U.D.C., tandis que le R.P.R. rêve insidieusement et électoralement de phagocyter l'U.D.F. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Moi, je propose à M. Alphandéry de parler aujourd'hui et de la motion de censure et du projet de loi de finances pour 1990.

M. Philippe Vasseur. Il est dommage que vous n'ayez pas la même finesse pour analyser les dissensions au sein du parti socialiste !

M. Raymond Douyère. Pourquoi avoir eu recours à l'article 49-3 ?

Nous pensons, monsieur le Premier ministre, qu'il ne s'agit pas d'une action de défiance du Gouvernement vis-à-vis du Parlement ou vis-à-vis de sa majorité, mais que l'on recourt bien à un instrument de clarté politique.

Il faut que le débat soit clair entre une majorité...

M. Robert-André Vivien. Où est-elle, cette majorité ?

M. Raymond Douyère. ... qui, certes, est relative...

M. Pierre Mazeaud. Ça, oui !

M. Raymond Douyère. ... mais forte, et une opposition qui a des difficultés à se faire entendre, soit du fait de la guerre de ses chefs, ...

M. Philippe Vasseur. Laissez-nous nous occuper de nos affaires et occupez-vous des vôtres !

M. Raymond Douyère. ... soit pour des raisons idéologiques.

Autrement dit, l'opposition a un problème de positionnement par rapport à notre politique.

M. Pierre Mazeaud. Là, nous sommes d'accord !

M. Raymond Douyère. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si une des composantes de cette opposition - le R.P.R. - s'engage depuis quelques jours dans un discours soi-disant social. Qui l'eût cru ? Surtout, il faudrait avoir la mémoire courte pour ne pas rappeler à certains que nous avons déjà fait l'expérience de l'humanisme du R.P.R. !

M. Robert-André Vivien. Heureusement pour la France ! Merci de Gaulle !

M. Raymond Douyère. Je citerai quelques exemples.

Vous avez voté pour les effets pervers de la loi Séguin en matière de sécurité sociale.

M. Robert-André Vivien. Eh oui !

M. Raymond Douyère. Vous avez voté la loi Pasqua, qui autorisait les expulsions sans respect des droits de la défense.

M. Pierre Mazeaud. Quant à vous, vous ne savez pas quoi faire avec ce problème aujourd'hui !

M. Raymond Douyère. Vous avez voté la loi Méhaignerie qui a bâillonné les locataires dans la spirale des hausses de loyers. Et c'est même M. Méhaignerie, premier signataire de la motion de censure de l'opposition, qui souhaite - je cite le texte - « une reprise des privatisations », alors que ses amis centristes et lui-même en avaient contesté les modalités entre 1986 et 1988. Des contradictions de ce genre, le Gouvernement, c'est vrai, ne souhaite pas les connaître !

C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, l'article 49-3 me paraît être une bonne chose. En effet, il va obliger les uns et les autres à se déterminer clairement par rapport à une politique économique et fiscale qui repose, quoi qu'en disent certains, sur trois axes : la poursuite de la réduction des inégalités, la préparation de la France à l'Europe et la mise en place de mesures pour une meilleure efficacité économique. Ces trois axes, mes chers collègues, s'inscrivent dans le cadre d'une politique budgétaire maîtrisée et d'une inflation mesurée, conditions préalables à une croissance durable.

Oui, une politique budgétaire maîtrisée avec des dépenses qui augmentent non pas de 6 p. 100, mais de 5,3 p. 100,...

M. Robert-André Vivien. M. Douyère, vous dites n'importe quoi !

M. Raymond Douyère. ... taux inférieur à celui de l'évolution du produit intérieur brut, qui est de 5,5 p. 100 !

Par ailleurs, permettez-moi de vous dire qu'il est quelque peu fallacieux d'écrire que la croissance des dépenses est le double de ce qu'elle a été dans les budgets de 1987 et de 1988. Car, enfin, il faudrait, là aussi, avoir la mémoire courte pour oublier que, dans ces deux budgets, le chiffre des dépenses avait été gravement biaisé par le transfert sur le compte de privatisation de dépenses massives. Corrigée des effets de la privatisation, la véritable progression des dépenses se situait aux alentours de 7,5 p. 100.

M. Robert-André Vivien. Non, monsieur Douyère !

M. Raymond Douyère. On est donc bien loin des 5,3 p. 100 prévus pour ce projet de budget !

M. Bernard Pons. Tu parles !

M. Raymond Douyère. Cet exemple montre, mes chers collègues, qu'il faut mettre fin aux faux débats, aux contrevérités. Et le recours, je le répète, à l'article 49-3 invite chacun à prendre ses responsabilités.

Le Gouvernement a pris, dans ce projet de budget, des orientations très précises. Toutes ont pour finalité de donner à la France les moyens d'être compétitive : politique d'harmonisation européenne, soutien à l'investissement et préparation de l'avenir.

L'avenir, on le retrouve dans les efforts en faveur de l'éducation, de la recherche, de l'emploi, de la formation professionnelle, pour ne citer que quelques exemples.

Déposer une motion de censure, c'est refuser par conséquent d'examiner les dépenses, des dépenses réductrices d'inégalités. Or cela, nous ne pouvons l'accepter !

M. Pierre Mazeaud. C'est le Gouvernement qui provoque ! S'il n'avait pas recouru au 49-3, il y aurait eu débat ! Relisez la Constitution !

M. Raymond Douyère. En vérité, mes chers collègues, le dépôt d'une motion de censure procède d'une tout autre démarche.

J'ai écouté tout à l'heure avec attention M.M. Alphandéry et d'Ornano. Or ne n'ai pas perçu dans leurs discours d'attaque en règle contre ce projet de budget. Ils ont même dit que, par certains côtés, il était très bon !

M. Bernard Pons. Tu parles !

M. Raymond Douyère. Certes, ils ont une approche différente sur certains points, mais vous êtes obligés, les uns et les autres, de reconnaître que ce projet de budget n'est pas mauvais.

M. Bernard Pons. Non, ce n'est pas ce qu'on reconnaît !

M. Philippe Vasseur. Tout n'est pas blanc, tout n'est pas noir !

M. Raymond Douyère. Aussi vos interventions ont-elles, très rapidement, pris un contenu politicien. Bref, vous préférez le discours politicien et les procès d'intention. Vous essayez de trouver des dissensions entre socialistes, ...

M. Eric Raoult. Ce n'est pas difficile !

M. Bernard Pons. Il n'y en a pas, peut-être ?

M. Philippe Aubergier. On en trouve à la pelle !

M. Raymond Douyère. ... mais en vain. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Votre discours est confus, comme est d'ailleurs confuse la démarche de l'opposition, notamment celles des centristes.

La motion de censure, loin de vouloir sanctionner une politique, sert en fait à vous obliger à resserrer vos propres rangs, là où la cohésion fait défaut, là où les petites phrases assassines fusent.

Votre motion de censure est un aveu d'impuissance car vous êtes incapables d'imposer un discours cohérent et de le proposer à la nation.

Non, votre motion de censure ne traduit pas une politique alternative, mais elle vous contraint à resserrer vos rangs, et c'est son seul but.

Votre motion de censure est surtout un instrument de coercition à votre propre usage.

Ce budget, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, est un bon budget. Le président Mermaz, intervenant au nom du groupe socialiste, a tenu à le rappeler mercredi soir.

Il privilégie trois axes.

Il s'agit, en premier lieu, de la réduction des inégalités avec, d'une part, une meilleure répartition de la richesse nationale, une augmentation substantielle des tranches supérieures de l'I.S.F. et le début d'une réflexion sur la fiscalité du patrimoine - sur ce point, M. d'Ornano sera tout à fait d'accord avec nous, comme il l'a dit tout à l'heure - et, d'autre part, une meilleure prise en compte de la situation des ménages peu imposés.

C'est ainsi que, pour ce qui concerne l'impôt sur le revenu, nous avons porté les déductions pour frais de garde de 13 000 francs à 15 000 francs, mesure qui annonce, de la part du Gouvernement, la mise en œuvre prochaine d'une politique familiale nouvelle.

Le dispositif voté l'an dernier à l'initiative du président de la commission des finances, concernant la déduction d'impôt aux parents d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur, est amélioré avec un avantage fiscal qui passe de 3 500 francs à 4 000 francs.

S'agissant de la fiscalité locale, je vous renvoie à tout le dispositif de l'article 4 sur la taxe d'habitation, avec les systèmes de plafonnement et de cotisation forfaitaire pour le R.M.I. Le groupe socialiste a tenu à faire un geste important en faveur des personnes touchant actuellement le revenu minimum.

La hausse des loyers et l'anarchie des valeurs locatives, dont nous savons qu'elle sera corrigée par un projet de loi que le Gouvernement doit déposer prochainement sur le bureau de l'Assemblée, entraînent une hausse excessive de la taxe d'habitation. Beaucoup savent que la taxe d'habitation frappe sûrement nombre de locataires aux revenus modestes. De 1983 à 1987, par exemple, le produit de la taxe d'habitation a progressé de 52 p. 100 et l'impôt sur le revenu de 29 p. 100. Il fallait mettre fin à ce dérapage.

Dans le même temps, et nous le verrons lors de l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances, le groupe socialiste souhaite, pour plus de justice sociale, que la taxe d'habitation, surtout dans sa partie départementale, prenne en compte l'ensemble des revenus des contribuables. Le Gouvernement a dit qu'il en serait ainsi dans le budget de 1991...

M. Robert-André Vivien. Demain on rase gratis !

M. Raymond Douvère. ... ce qui est la conséquence heureuse du rapport établi par Edmond Hervé.

Il s'agit aussi de préparer notre pays à l'Europe.

Le Gouvernement a montré sa sagesse en ne faisant pas baisser l'impôt sur le revenu. En effet, peut-on raisonnablement poursuivre, comme le réclame l'opposition, la réduction de cet impôt alors qu'il représentait 12,7 p. 100 des prélèvements obligatoires en 1987, contre 24,3 p. 100 pour l'ensemble de la C.E.E.

En revanche, nous avons été d'accord avec le Gouvernement pour diminuer la T.V.A., dont la baisse, raisonnable mais significative, représente 6 milliards de francs environ. Cette baisse est raisonnable car il ne faut pas oublier que la T.V.A. représente actuellement plus de 40 p. 100 de nos recettes fiscales, contre 25 p. 100 en R.F.A. et 15 p. 100 au Royaume-Uni. Je ne pense pas que la France puisse perdre du jour au lendemain une part importante de ses recettes fiscales sans engager dans le même temps une réflexion globale sur une autre politique fiscale, prélèvements sociaux inclus, avec le souci de mener à bien une politique de réduction du déficit budgétaire.

L'Europe, c'est non seulement la baisse de la T.V.A., mais c'est aussi la baisse de la fiscalité de l'épargne, la baisse sur les prélèvements libératoires sur les obligations, la baisse sur les produits bancaires, la suppression de la taxe sur les conventions d'assurance ; applicable aux contrats d'assurance-vie, des mesures qui, quoi qu'en dise l'opposition - les oppositions, devrais-je dire - touchent les revenus moyens et petits.

En réalité, monsieur le Premier ministre, votre politique tend à une meilleure efficacité économique pour favoriser l'investissement.

Il faut poursuivre notre effort entrepris depuis 1985. Cet effort, il faut en effet le poursuivre car, si l'on se réfère comme base à l'année 1981, on s'aperçoit que nous accusons, dans le domaine de l'investissement, un énorme retard par rapport à nos autres partenaires européens. Nos comptes extérieurs s'en ressentent, et plus particulièrement notre balance commerciale avec l'aggravation du déficit de notre solde industriel. Le président Mermaz, en intervenant au nom du groupe socialiste, a souligné dans la discussion générale, et le ministre d'Etat a traduit les contraintes que nous imposait ce déséquilibre. Je n'y reviendrai donc pas, mais permettez-moi de faire un rapprochement entre la persistance, voire l'aggravation du déficit commercial, et le rétablissement des marges des entreprises.

Oui aux restructurations industrielles, au rapprochement d'entreprises, au renforcement de nos capacités de production, dans l'optique du grand marché intérieur ! Mais il n'est pas admissible que les entreprises utilisent leur trésorerie à des fins purement spéculatives.

Des événements récents et les plus-values engendrées, suscitent chaque jour une émotion de plus en plus vive dans l'opinion. Les entreprises n'ont pas vocation à spéculer : avec vous, monsieur le Premier ministre, encourageons l'investissement ! D'abord, en diminuant le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis - une diminution qui ne peut être à moyen terme le résultat d'une surenchère à la baisse de la fiscalité sur les entreprises au niveau communautaire. Ensuite, en améliorant le crédit d'impôt-recherche qui, par ailleurs, à la demande de la commission des finances, a été étendu aux dépenses liées à la normalisation. En renforçant, enfin, le crédit d'impôt-formation. Mais décourageons la spéculation, car, comme l'écrivit Keynes, dans sa *Théorie générale*, lorsque dans un pays le développement du capital devient un sous-produit de l'activité d'un casino, il risque fort de s'accomplir dans des conditions défavorables.

Lutter contre la spéculation, c'est aussi, d'une certaine manière, réguler l'économie, une économie qui, très vite, devra intégrer non seulement la suppression des frontières douanières et fiscales, mais aussi la construction d'un espace financier et monétaire. Or l'application de l'Acte unique ne signifie pas le laisser-faire ni la financiarisation de l'économie française. C'est pourquoi le groupe socialiste ne peut que se féliciter d'avoir adopté un amendement majorant les taux applicables aux plus-values des entreprises de 15 à 19 p. 100. Qui plus est, cet alourdissement va dans le sens de l'harmonisation européenne. Autrement dit, une politique d'harmonisation fiscale, qui ne signifie pas « uniformisation » ou « moins-disant fiscal », consiste à réduire les taux quand les exigences communautaires nous l'imposent, mais aussi à les relever quand les autres le font.

A ce sujet, j'ai eu l'occasion de répondre à M. Auberger, en lui rappelant que la plupart des pays qui accordaient une exonération sous condition de réemploi sont en train de changer leur système : l'Italie a supprimé l'exonération, la R.F.A. la restreint à compter du 1^{er} janvier prochain, en excluant les plus-values financières. Chez les autres, l'exonération est appliquée à hauteur de 50 p. 100, et non plus de 80 p. 100... Voilà la réalité autour de nous.

Alors que l'on ne vienne donc pas nous dire que nous menons une politique contraire aux intérêts des entreprises françaises ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Au contraire. Ne nous privons pas de recettes fiscales supplémentaires quand notre taux d'imposition des plus-values mobilières reste inférieur à la moyenne communautaire. Par ce biais, nous n'allons pas à l'encontre de nos objectifs liés à cette construction et nous renforçons l'efficacité économique de notre pays.

J'ajoute, mes chers collègues, que va aussi dans le sens de l'efficacité économique le vote de l'amendement en faveur de l'abaissement de la taxe professionnelle de 4,5 à 4 p. 100 de la valeur ajoutée. Vous ne pouvez que reconnaître qu'il s'agit d'une bonne chose !

M. Jean-Jacques Jégou. Ce n'est pas mauvais ! Et nous l'avons dit !

M. Raymond Douvère. J'ai bien entendu M. d'Ornano et M. Alphandéry déclarer que le Gouvernement prenait là une bonne mesure : vous ne pouvez pas trier les mesures d'un budget. Un budget est une globalité ! (*Exclamations et rires sur les bancs du Rassemblement pour la République.*)

M. Patrick Balkany et M. Bernard Pons. Précisément ! Dans sa globalité il est mauvais !

M. Raymond Douvère. Dans sa globalité, c'est un bon budget ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Bien sûr, certaines dispositions ne vous plaisent pas : mais les trois quarts d'entre elles sont bonnes. Déposer une motion de censure uniquement parce que vous jugez que quelques mesures sont mauvaises ne me paraît pas être une bonne solution. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Pierre Mazeaud. La motion de censure a été déposée parce que vous nous y avez contraints !

M. Raymond Douyère. C'est pourquoi, bien entendu, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, le groupe socialiste exprimera sa confiance dans le Gouvernement en ne votant pas la motion ! (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Nous attendons, en revanche, les votes des membres des autres groupes politiques, les votes de ceux selon lesquels, à les entendre, « il y en a trop » - certains estiment d'ailleurs *mezza voce* que beaucoup de choses sont bonnes...

M. Robert-André Vivien. Oh non, pas beaucoup !

M. Raymond Douyère. ...mais qu'ils sont un peu contraints... J'attends les votes de ceux qui disent qu'« il n'y en a pas assez ».

M. Bernard Pons. C'est surtout pour les communistes que vous dites cela ?

M. Robert-André Vivien. Monsieur Hage, c'est à vous que l'on parle !

M. Raymond Douyère. Ceux-là disent qu'il n'y en a pas assez, même si certains parmi eux admettent qu'il ne faut pas jouer toujours les « Monsieur Plus »...

Alors, c'est avec beaucoup de confiance et une grande sérénité que le groupe socialiste, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, vous manifestera sa confiance à l'occasion de cette motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Les applaudissements manquent d'enthousiasme !

M. Bernard Pons. Heureusement que nous sommes là pour rappeler les bonnes manières.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, le débat qui nous réunit porte en principe sur l'adoption de la première partie de la loi de finances pour 1990.

Je dis « en principe » car j'ai le sentiment que des considérations étrangères au budget ont pu déterminer certains votes. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Celui de M. Douyère notamment !

M. le Premier ministre. Loin de moi l'idée de m'en offusquer, mais loin de moi aussi l'idée de feindre de l'ignorer.

D'un côté, on voit surtout dans ce scrutin l'occasion pour l'opposition de démontrer une union bien souvent malmenée depuis la réélection de François Mitterrand à la présidence de la République.

De l'autre côté, perce, comme souvent, la volonté de critiquer les socialistes, plus que celle de construire avec eux ce qui raisonnablement pourrait l'être.

M. Bernard Pons. Monsieur Hage, cela c'est pour vous ! (*Sourires.*)

M. le Premier ministre. Ainsi le veulent les positions convenues de la plupart. Celles qui font que 286 députés se sont prononcés contre un projet que beaucoup d'entre eux savent sensiblement meilleur que d'autres qu'ils ont approuvés dans le passé, ...

M. Alain Bonnet. C'est vrai !

M. le Premier ministre. ... - je cite, mais je ne passerai pas à la délation ! (*Sourires.*) - des députés qui n'ont pas hésité à mêler leurs voix dans une coalition hétéroclite et éphémère qui est toujours la marque la plus certaine d'une conjonction d'arrière-pensées.

M. Pierre Mazeaud. On vous sait aux Arcs excellent slalomeur !

M. Alain Bonnet. Jaloux ?

M. le Premier ministre. Oui, je passe entre vos piquets, messieurs, c'est bien vrai ! (*Sourires.*)

Ce budget est bon. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse l'ont démontré devant cette assemblée avec talent et conviction.

M. Bernard Pons. Et M. Hage l'a dit.

M. le Premier ministre. Ce budget est bon parce qu'il marque le point d'équilibre - M. Douyère le confirmait à l'instant - entre diverses préoccupations qui sont à la fois nécessaires et contradictoires : équilibre entre le court et le long terme ; équilibre entre la lutte contre les inégalités sociales et l'amélioration de la compétitivité des entreprises ; équilibre encore entre les exigences nationales et les besoins européens ; équilibre toujours entre la lutte contre le chômage et le combat pour l'amélioration du pouvoir d'achat ; équilibre enfin entre l'évolution de la croissance et l'évolution du budget.

M. Bernard Pons. Et patatras !

M. le Premier ministre. Alors, tenir tous ces équilibres à la fois n'est certes pas chose simple ! C'est vrai ... Et il faut ou manquer de bon sens, ou manquer de bonne foi, pour prétendre le contraire.

M. Raymond Forni. Les deux à la fois peuvent manquer. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le Premier ministre. Absolument ! On peut en convenir.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur Forni, c'est trop ! (*Sourires.*)

M. Philippe Séguin. Et M. Forni sait de quoi il parle !

M. le Premier ministre. Si harmoniser toutes les nécessités contradictoires était chose facile, cela se saurait.

Je sais bien que chacun prétend avoir découvert la pierre philosophale, celle qui règle tous les problèmes d'un coup et affirme transformer le déficit en excédent comme d'autres se targuaient, en d'autres temps, de transformer le plomb en or.

D'un côté, cela s'appelle taxer les riches et leur faire rendre gorge.

De l'autre, cela s'appelle privatiser en vendant quelques-unes de nos entreprises, de préférence, naturellement, les plus prospères.

Il va de soi qu'aucune de ces deux solutions prétendues n'en est une, et je ne vais donc pas m'y attarder plus longtemps.

M. Alphanéry, je le note au passage, a constaté que nous avons adopté l'un des trois amendements de l'intergroupe de l'opposition, celui qui a trait à l'abaissement du plafond de prise en compte de la valeur ajoutée dans la taxe professionnelle. Deux brèves observations à ce sujet. La première pour remarquer que vous avez été vous-mêmes à ce point surpris de cette preuve d'ouverture d'esprit que, dans le texte écrit de votre motion, par une anticipation hasardeuse, vous affirmiez que nous n'avions retenu aucun de vos trois amendements ! La seconde pour m'étonner de votre étonnement. Oui, la majorité a rejeté vos deux autres amendements, ceux-là mêmes qui symbolisent votre politique et pas la nôtre, celle que vous avez tentée, et qui a échoué, et non pas celle que nous menons et qui réussit ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Bernard Pons. Vous en faites la démonstration tous les jours !

M. le Premier ministre. Quant à nous, nous ne disposons pas de pierre philosophale mais nous avons en revanche une philosophie, politique et budgétaire, que la loi de finances s'attache à mettre en œuvre.

M. Robert-André Vivien. Vous avez notre héritage ! Vous bénéficiez de deux ans de bonne gestion !

M. le Premier ministre. Pour moi, ça ne fait pas tout à fait deux ans, vous anticipez un peu ! (*Rires.*) Mais j'ai déjà pas loin de dix-huit mois de bonne gestion.

M. Robert-André Vivien. M. Chirac et M. Balladur ont fait du travail, du très bon travail et vous le savez !

M. le Premier ministre. Notre philosophie est synthétisée par l'idée de « pacte de croissance », et Pierre Bérégovoy l'a détaillée mardi devant vous. Permettez-moi d'y revenir un instant.

La croissance, en 1989, permet de dégager, au niveau de l'économie toute entière et pas seulement de la loi de finances, un surplus de richesse nationale d'environ 180 milliards de francs, dont une partie seulement revient à la collectivité nationale.

Un montant de 30 milliards de francs, en effet, a d'abord été prélevé sur l'ensemble des agents économiques en raison du renchérissement du prix des matières premières. C'est le prix que nous avons payé au regain de tensions inflationnistes qui semblent heureusement aujourd'hui en voie d'atténuation.

Prise dans sa globalité, la manne de 150 milliards de francs que nous devons aux efforts de tous, se redistribue entre tous.

Une cinquantaine de milliards s'est portée sur l'emploi, et c'est ce qui a rendu possible la création de 550 000 emplois nets nouveaux en 1988 et 1989 :

Cinquante autres milliards de francs contribuent à la préparation de l'avenir, qu'il s'agisse de l'investissement pour les entreprises ou de l'effort particulier en faveur de l'enseignement et de la recherche, pour ce qui concerne plus particulièrement le budget de l'Etat :

Ce sont encore 50 milliards de francs qui financent l'amélioration de pouvoir d'achat de 1,2 à 1,3 p. 100 en plus de la hausse des prix constatée en moyenne par tête dans le monde salarial français. Dans une moyenne, il y a des plus et des moins : les chiffres courent, mais c'est ce que permet l'actuelle progression de notre économie.

Voilà qui est clair et voilà qui est sain. Vous aurez noté que j'ai pris ici des chiffres d'ensemble et pas seulement ceux qui, dans le budget, reprennent les mêmes proportions pour les seules finances publiques.

C'est délibéré : c'est bien parce que le pacte de croissance ne concerne pas l'Etat seulement, mais s'adresse à la nation dans son ensemble !

S'agissant du budget proprement dit, je n'entends pas reprendre ici le détail de ses mesures - cela a été surabondamment fait, notamment par M. le ministre d'Etat, mon ami Pierre Bérégovoy. Vous les connaissez, vous en avez débattu et je vous donne volontiers acte de ce que vous les avez améliorées par l'adoption d'amendements nombreux et importants dont l'effet se chiffrera en plusieurs milliards de francs.

M'intéresse davantage, puisque aussi bien c'est l'objet d'un débat de censure, la question de savoir quel projet politique sous-tend cet exercice budgétaire.

Que cela soit un projet politique de gauche n'échappe qu'à ceux qui ne veulent pas le voir. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Bernard Pons. C'est très net !

M. le Premier ministre. Depuis bientôt dix-huit mois, avec peu de tapage mais beaucoup de constance, nous n'avons pas laissé passer une semaine sans poursuivre inlassablement les objectifs que le Président de la République a reçus du suffrage universel et qu'il nous a assignés.

Le revenu minimum d'insertion, l'impôt de solidarité sur la fortune, les deux étapes successives du plan emploi, la rénovation de l'appareil de formation sont des exemples fréquemment cités.

Mais je ne voudrais pas qu'on oublie la loi sur la prévention du licenciement économique, la lutte contre la précarité, la lutte contre l'exploitation du travail clandestin, la mise en place du crédit-formation.

Qu'on n'oublie pas non plus les mesures destinées à améliorer la vie quotidienne des chômeurs, celles luttant contre l'illettrisme, celles favorisant l'insertion des personnes handicapées.

Que l'on songe également à l'effort considérable, dans ce budget même, en faveur du logement social, et à la réorganisation en cours de la région parisienne. Et je pourrais ajouter bien d'autres choses encore, en vrac, avec le plan d'épargne populaire, les abaissements de T.V.A., le souci de l'endettement des ménages...

J'arrête ici ce qui deviendrait vite un catalogue et je me borne à en tirer un très simple enseignement : ce n'est pas parce que nous refusons les grandes fresques ou les rododromes que notre politique serait dénuée soit de souffle soit d'ambition.

Mais le souffle c'est celui des coureurs de fond, de ceux qui savent que l'on ne va pas bien loin si l'on veut y aller trop vite !

Nous avons fait ou engagé les réformes nécessaires sans que jamais l'arithmétique parlementaire nous en empêche et nous continuerons.

Toutes les réformes ne passent pas par la loi. Celles qui passent par la loi ne supposent pas toutes de grandes polémiques : mais un jour viendra où, dressant le bilan de notre action, on la découvrira plus durablement et plus profondément réformatrice qu'on ne veut bien le dire aujourd'hui.

Quant à l'ambition, elle est celle d'un redressement durable. Il est des vérités de La Palice qui sont toujours bonnes à méditer, disait le Président de la République dans sa *Lettre à tous les Français*. Et il citait celles-ci : « L'économie tient le social : impossible de répartir des richesses qui n'existent pas. Le social tient l'économie : impossible de créer des richesses, du moins durablement, sans cohésion interne de l'entreprise, sans cohésion interne de la nation. »

Oui, mesdames, messieurs les députés, hors de là point de salut, hors de cet équilibre point d'avenir.

C'est pour cette raison que le Gouvernement, qui s'attache, dans un cadre contractuel et négocié, à l'amélioration du pouvoir d'achat des agents publics...

M. Bernard Pons. On en voit le résultat !

M. le Premier ministre. ...ne peut accepter des demandes excessives, qui deviendraient vite insupportables à notre économie.

Pierre Bérégovoy - à l'issue d'une négociation longue et loyale - est allé au bout de ce qui est possible. Les propositions ultimes du Gouvernement sont actuellement soumises aux personnels, et tous ne les rejettent pas, loin s'en faut.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. On va voir !

M. le Premier ministre. Il reste que, mesdames, messieurs, quand ce conflit aura pris fin - très prochainement nous l'espérons tous - l'essentiel restera à faire pour mettre en œuvre au ministère des finances un renouveau du service public, qui allège un mode de fonctionnement ici ou là un peu suranné et engage une modernisation des relations du travail comme de son cadre.

J'ai la conviction que les agents du ministère des finances aspirent à être reconnus comme d'authentiques professionnels. Le prix de cette reconnaissance ne saurait être la désorganisation de notre économie ou son affaiblissement sous un fardeau insupportable.

Nous ne pouvons nous permettre de distribuer plus de pouvoir d'achat que la croissance n'en autorise, sauf à voir revenir la spirale bien connue de la dévaluation accompagnée du blocage des prix et des salaires et de l'austérité.

J'ai parlé d'équilibre - et cet équilibre-là nous est cher - entre l'économique et le social.

Nous l'avons recherché et si nous doutions l'avoir trouvé le parallélisme des critiques nous convaincrerait.

De ce point de vue, les différents intervenants m'excuseront de constater que le débat de cet après-midi n'a rien apporté de vraiment nouveau. Au moins ai-je trouvé, chez M. d'Ornano, plus de courtoisie que de pertinence, chez M. Hage, plus d'humour que de conviction et, chez M. Auberger, la part de son rêve qu'il prend pour la réalité : celle d'une opposition unie sous la férule du R.P.R. Courtoisie, pertinence, humour et conviction, je les ai retrouvés sans surprise, mais avec plaisir, dans l'intervention de M. Douyère, que je tiens à remercier.

Alors, nous direz-vous, quelle majorité pour cette politique ? Dans le pays, celle qui soutient avec constance l'action du Président de la République et du Gouvernement : elle englobe la quasi-totalité de la gauche et s'étend même au-delà, avec tous ceux que réunit la bonne foi.

M. Pierre Mazeaud. Oh !

M. le Premier ministre. Au Parlement cette majorité existe. Elle est socialiste et elle est relative. Cette majorité relative, jusqu'à présent, l'a toujours emporté sans difficulté grave sur votre opposition absolue. Et c'est parce que cette majorité est socialiste qu'elle peut se permettre de n'être que relative.

Car nous pouvons gouverner et légiférer de manière telle que nous évitions toute agressivité et tout excès, de sorte que s'il n'y a pas une majorité absolue pour nous soutenir, il n'y en a pas non plus une pour nous renverser, car la responsabilité de certains, ou la lucidité de certains autres, les conduisent à refuser l'aventurisme. (*Exclamations sur les bancs du groupe du rassemblement pour la République.*)

M. Bernard Pons. Le Gouvernement sauvé par les communistes !

M. le Premier ministre. Dès lors qu'est assurée l'harmonie entre le Gouvernement, le groupe socialiste et l'opinion, pour mettre en œuvre les orientations du Président de la République...

M. Pierre Mazeaud. C'est une double porte ?

M. le Premier ministre. ... ce n'est donc que si tous les autres perdaient, les uns leur sens des responsabilités, les autres leur reste de lucidité, que pourrait s'élever une majorité absolue contre nous.

Encore serait-elle contre nature ; encore serait-elle éphémère ; encore serait-elle seulement parlementaire.

M. Pierre Mazeaud. « Seulement » ?

M. le Premier ministre. J'ai examiné avec soin le vote intervenu ce matin. Je n'ai rien trouvé d'anormal à la conjonction des voix R.P.R., U.D.F et U.D.C. Ne m'ont surpris ni l'addition ni le fait qu'elle soit incomplète : il est des gens qui s'expriment selon leurs convictions et qui, jugeant un texte et non pas un contexte, choisissent de ne pas s'y opposer. (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Il en est, j'en ai rencontré ! Vous aussi.

Plus singulière, même si elle ne m'a pas non plus vraiment surpris, est l'adjonction des voix communistes. Vous pouviez influencer le texte, messieurs, vous avez préféré le rejeter. Vous pouviez discuter, vous avez préféré refuser. Vous pouviez mêler vos voix à celles des socialistes, vous avez préféré les lier à celles du R.P.R. Dont acte. (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Georges Hage. Le *Journal officiel* prouvera le contraire !

M. le Premier ministre. Je parle des voix de samedi matin !

M. Pierre Mazeaud. L'ingratitude !

M. Georges Hage. Nous avons tenté d'améliorer le projet !

M. le Premier ministre. Nous parlons tous du scrutin de samedi matin ?

M. Bernard Pons. Quel ingrat ! (*Sourires.*)

M. le Premier ministre. Je n'épiloguerai pas, messieurs les communistes, sur ce triste constat dont je ne doute pas qu'il pose de sérieux problèmes au sein de votre formation politique. Mais c'est vous que cela regarde. Moi je me bornerai à attendre la suite.

M. Georges Hage. C'est la paille et la poutre, monsieur le Premier ministre !

Pour l'heure, j'ai la conviction que cette nouvelle motion de censure sera une nouvelle fois rejetée... et c'est, ma foi, fort bien ainsi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La discussion générale est close.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

3

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Vote sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par : MM. Méhaignerie, Millon, Pons, Alphandéry, Bernard Bosson, Bayrou, Guellec, Chavannes, Geng, Baudis, Foucher, Gengenwin, Hyest, Mme Isaac-Sibille, MM. Couanau, Landrain, Grimault, Voisin, Weber, Rochebloine, Mme Monique Papon, MM. Jegou, Fuchs, d'Ornano, Longuet, Dimeglio, Mayoud, Saint-Ellier, Dousset, Kergueris, Meylan, Francis Delattre, Griotteray, Mestre, Santini, Mesmin, Deprez, de Charette, Clément, Vasseur, Lestas, de Peretti della Rocca, Gaillard, Lequiller, de Villiers, Hunault, Brochard, Daniel Colin, Pierre Micaux, Yves Coussain, Philibert, Bégault, Gilbert Gantier, Chirac, Juppé, Jean de Gaulle, Demange, Dominique Perben, Audinot, Legros, Jonemann, Masdeu-Arus, Balkany, Sarkozy, Poujade, Mme Bachelot, MM. Kaspereit, Gorse, Mme Barzach, MM. Baumel, Séguin, Giraud, Jean-Claude Mignon, Toubon, Borotra, Mmes Hubert, de Panafieu, MM. Couveinhes, Miossec, Rufenacht, Jean Besson, Inchauspé, Auberger, Thomas, Robert-André Vivien, Emmanuel Aubert, Drut, Kiffer et Balladur.

(Le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption, en première lecture, des articles 4, 17, 18, 31 et 34 et état A de la première partie du projet de loi de finances pour 1990, n° 920, dans le texte soumis à seconde délibération, modifié par les amendements nos 1 à 5.)

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale.

CLAUDE MERCIER